



**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU MASTER2 EN MANAGEMENT
STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL (MSO2)**

**PROBLEMATIQUE DE MISE EN ŒUVRE DES PLANS
COMMUNAUX DE DEVELOPPEMENT (PCD) SUR LA
PERIODE 2009-2011 : CAS DE LA REGION DU CENTRE**

Présenter par SOMDA NAWINMALO ADOLPHE

Cohorte de septembre 2012

Travaux dirigés par : Monsieur BALMA Paul

Directeur Régional de l'Economie et de la Planification du Centre

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	6
INTRODUCTION	7
I. BREVE PRESENTATION DES PCD ET DU CONTEXTE DE L'EVALUATION	8
1.1. Présentation des PCD	8
1.2. Contexte de l'étude	8
1.3. Présentation des objectifs escomptés et des résultats attendus de la mise en œuvre des PCD.	9
1.4. Méthodologie de l'étude.....	9
II. PRESENTATION DES CADRES PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	10
1.1. Cadre administratif.....	10
1.2. Cadre physique	10
1.2.1. Le climat	10
1.2.2. Le Relief	11
1.2.3. Ressources en sols	12
1.2.4. Hydrographie	12
1.2.5. La végétation	12
III. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	14
2.1- Evolution de la population résidente.....	14
2.2. Structure de la population résidente par sexe et par âge.....	15
2.3. Mouvement migratoire de population.....	16
IV. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES six (06) COMMUNES RURALES.....	18
3.1. Commune rurale de Komsilga	18
3.2. Commune rurale de Komki-Ipala.....	21
3.3. Commune rurale de Tanghin-Dassouri.....	23
4.4. Commune rurale de Koubri	25
4.5 Commune rurale de Pabré	29
4.6. Commune rurale de Saaba	33
V. BILAN DE MISE EN ŒUVRE DES PLANS COMMUNAUX DE DEVELOPPEMENT (PCD).....	36
5.3. L'efficacité de la mise en œuvre des PCD.....	50
5.4. L'efficience de la mise en œuvre.....	50
VI. LES EFFETS ET IMPACTS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PCD	51
6.1. Les effets économiques.....	51
6.2. Les effets humains et sociaux.....	51
VII. FORCES ET LES FAIBLESSES DE L'EXECUTION DES PCD	52
7.1. Forces	52

7.2. Faiblesses.....	52
VIII. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS.....	52
CONCLUSION	53

DEDICACES/ REMERCIEMENTS

- ✓ A mon père, ma mère ainsi que mes frères et sœurs pour leur soutien perpétuel ;

- ✓ A mon épouse et nos enfants pour leur amour quotidien ;

- ✓ A Monsieur BALMA Paul, Directeur Régional de l'Economie et de la Planification du Centre qui m'a accueilli à la Direction Régional de l'Economie et de la Planification du Centre et suivi lors de mon stage ;

- ✓ A tous ceux qui ont œuvré à la réalisation de ce document, que le Seigneur rende à chacun au centuple de ses bienfaits.

SIGLES ET ABBREVIATIONS

CVD	: Conseil Villageois de Développement
DGAT/DLR	: Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Local et Régional
DREP-C	: Direction Régionale de l'Economie et de la Planification du Centre
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
MEDEV	: Ministère de l'Economie et du Développement
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAIC	: Plan Annuel d'Investissement Communal
PCD	: Plan Communal de Développement
PDRDP/B-K	: Projet de Développement Rural Décentralisé et Participatif Bazèga/Kadiogo
PNGT	: Programme de Gestion des Terroirs
SCADD	: Stratégie de Croissance accélérée et de Développement Durable

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Superficie, nombre de villages de chaque commune rurale	10
Tableau 2 : Hauteur et nombre de jours de pluie.....	11
Tableau 3 : Evolution de la population résidente et densités.....	14
Tableau 4 : Répartition de la population résidente par sexe.....	15
Tableau 5 : Répartition de la population selon le groupe d'âges	16

INTRODUCTION

Le Burkina Faso s'est engagé dans un processus de décentralisation qui a abouti à partir de 2006 à la mise place de 302 communes rurales et 49 communes urbaines. Ces collectivités territoriales de base devront dorénavant prendre en main leur développement. En effet, l'article 91 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) confère aux communes et aux régions la compétence d'élaborer et d'exécuter « leurs politiques et plans de développement dans le respect des grandes orientations de l'Etat ».

L'élargissement de ces compétences né de cette décentralisation nécessite cependant un accompagnement important de la part de l'Etat et de ses partenaires au développement notamment en matière de planification et/ou de construction d'une vision claire de développement local surtout pour des communes comme celles de la région du Centre. C'est dans cet esprit que les six communes rurales de la région du Centre ont élaboré et adopté, suivant un processus participatif, leur premier Plan Communal de Développement (PCD).

En effet, suite à la mise en place des administrations communales aux lendemains des élections municipales, l'une des priorités était l'élaboration d'un PCD pour certaines communes, et son actualisation pour d'autres. Dans la région du Centre qui se compose de la commune urbaine de Ouagadougou et de six (06) communes rurales (Saaba, Komsilga, Pabré ; Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala), cela a été possible grâce à l'appui financier du Projet de Développement Rural Décentralisé et Participatif Bazèga/Kadiogo (PDRDP/B-K) et du PNGT2 Phase II par le biais de recrutement de bureaux d'études commis à cet effet.

Ces plans communaux de développement traduisent toute la problématique de développement de ces communes à travers les préoccupations majeures des populations. Ces préoccupations ont été ensuite traduites en actions concrètes dont la mise en œuvre va nécessiter la mobilisation d'importantes ressources financières, matérielles et humaines.

Après plusieurs années de mises en œuvre, un bilan s'avère nécessaire en vue d'estimer le niveau des réalisations, de relever les difficultés rencontrées, tirer profit des enseignements en vue de faire des propositions d'amélioration. L'évaluation des PCD répond au souci de dégager les points forts et les lacunes rencontrées dans la mise en œuvre de ces plans.

La présente étude, qui se veut être notre modeste contribution à la recherche de stratégies en vue d'une bonne élaboration de la deuxième génération des PCD au Burkina Faso, s'articulera autour de six (06) points. Le premier point intitulé : brève présentation des PCD et du contexte de l'évaluation, présentera le cadre général de l'élaboration des PCD, le contexte, les objectifs, les résultats attendus et la méthodologie de l'étude. Le deuxième point sera axé sur la présentation du cadre physique et administratif de l'étude. Le troisième point analysera les déterminants démographiques de la région du Centre. Le quatrième point traitera des caractéristiques socioéconomiques des six (06) communes rurales de la région du Centre. Le cinquième point sera axé sur le bilan de mise en œuvre des PCD. Le sixième point traitera des perspectives et recommandations.

I. BREVE PRESENTATION DES PCD ET DU CONTEXTE DE L'EVALUATION

1.1. Présentation des PCD

Les PCD traduisent toute la problématique de développement de la commune à travers les préoccupations majeures des populations qui sont :

- la maîtrise de l'eau ;
- la gestion rationnelle des ressources naturelles et de l'environnement ;
- le développement des infrastructures de base ;
- le renforcement de la gouvernance locale et de la citoyenneté ;
- la valorisation du potentiel économique ;
- la maîtrise de la gestion foncière de l'espace communal ;
- la promotion de la culture, du tourisme, des sports et loisirs ;
- l'approvisionnement en eau potable et assainissement.

1.2. Contexte de l'étude

Aux termes des dispositions du CGCT, chaque collectivité, entendons région ou commune, peut entreprendre des actions en vue de promouvoir son développement économique, social et culturel. C'est pour opérationnaliser cette mission qu'au niveau de la région du Centre les six communes qui la composent à l'instar des communes des autres régions du Burkina Faso ont élaboré leurs PCD avec l'appui des partenaires (projets et programmes, ONG). Après trois (03) années de mise en œuvre de ces plans (de 2009 à 2011) une évaluation s'avère nécessaire en vue d'estimer le niveau des réalisations ; de relever les difficultés rencontrées mais surtout de faire des propositions d'amélioration. C'est ce que nous avons tenté de faire au cours du stage que nous avons effectué à la Direction régionale de l'Economie et de la planification du Centre. Notre thème d'étude s'intitule : **« Problématique de mise en œuvre des Plans communaux de développement (PCD) sur la période 2009-2011 : cas de la Région du Centre »**. Le contexte de l'étude ainsi défini, nous présenterons les objectifs et les résultats attendus de la mise en œuvre des PCD.

1.3. Présentation des objectifs escomptés et des résultats attendus de la mise en œuvre des PCD

L'**objectif général** visé à travers cette étude est d'apprécier le niveau de mise en œuvre des PCD sur une période de 3 ans (2009-2011) et de dégager des perspectives.

De façon spécifique, il s'agit de :

- ✓ apprécier le niveau d'implication des acteurs locaux dans la mise en œuvre des PCD ;
- ✓ mesurer le niveau de mise en œuvre des PCD ;
- ✓ dégager les contributions financières des acteurs (Conseil municipal, partenaires techniques et financiers, ONG/Associations de développement,) à la mise en œuvre des PCD ;
- ✓ identifier les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre ;
- ✓ formuler des propositions d'ajustement nécessaire à une mise en œuvre optimale des PCD.

Résultats attendus :

Les résultats suivants sont attendus :

- ✓ le niveau d'implication des acteurs locaux dans la mise en œuvre des PCD au cours de La période 2009- 2011 est établi ;
- ✓ le niveau de mise en œuvre des PCD est établi ;
- ✓ les contributions financières des acteurs à la mise en œuvre des PCD sont connues ;
- ✓ les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des PRD au cours de l'année 2011 sont identifiées ;
- ✓ les propositions d'ajustement nécessaires à une mise en œuvre optimale des PCD sont formulées.

La présentation de la méthodologie de l'étude mettra fin à l'analyse du contexte de l'étude.

1. 4. Méthodologie de l'étude

Nous avons adopté une approche résolument participative tant au niveau du groupe des bénéficiaires représenté par les CVD que de celui des agents de l'administration communale, responsables de la mise en œuvre du PCD. Cette méthodologie a été axée sur trois étapes principales à savoir l'étape préparatoire qui a consisté à la revue de la littérature et à l'élaboration des fiches de collecte, l'étape de collecte des données qui a consisté à des sortie de terrain pour administrer les questionnaires aux responsables administratifs et aux CVD, l'étape d'analyse des données collectées et de rédaction du rapport.

II. PRESENTATION DES CADRES PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

2.1. Cadre administratif

Les six (06) communes rurales Komki-Ipala, Komsilga, Tanghin-Dassouri, Pabré, Koubri et Saaba font partie de la région du Centre qui a pour chef-lieu la ville de Ouagadougou qui est aussi la capitale politique du Burkina Faso. Elles se composent de 158 villages avec une superficie totale de 2 339 km².

TABLEAU 1: SUPERFICIE, NOMBRE DE VILLAGES DE CHAQUE COMMUNE RURALE

Communes	superficie en Km ²	Nombre de villages
Commune de Ouaga	518	17
Communes rurales	2 339	158
Komki-Ipala	220	18
Komsilga	316	36
Tanghin-Dassouri	315	35
Pabré	407	21
Koubri	635	25
Saaba	446	23

Source : MEDEV, DGAT/DLR, base de données

2.2. Cadre physique

2.2.1. Le climat

Le régime climatique dans ces six (06) communes rurales est celle de la région du centre qui est conditionné par les oscillations annuelles du Front Inter Tropical (FIT) qui représente la zone de contact entre l'air sec continental du Nord et l'air humide de la mousson du sud. Le mouvement du FIT est irrégulier sur le plan interannuel et spatial. C'est ce qui détermine le cycle saisonnier et la durée des saisons.

- Une saison pluvieuse qui s'étale de juin /juillet à septembre /octobre. Elle est constamment instable ;
- une saison sèche qui dure 9 mois.

Les moyennes pluviométriques annuelles se situent entre 600 et 800 mm. Les mois de juillet et août sont les mois les plus pluvieux avec environ 60 % des précipitations totales. Les températures varient entre 17° et 42°C en fonction de la saison. Le tableau ci-dessous indique des hauteurs d'eau très contrastées d'une année à l'autre.

TABEAU 2 : HAUTEUR ET NOMBRE DE JOURS DE PLUIE

Postes	cumul annuel								écarts					
	2008		2009		2010		2011		2009/2008		2010/2009		2011/2010	
	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ
Komki-Ipala	662,2	45	642,1	39	996,2	40	491,5	30	-20,1	-6	+354,1	+1	-504,7	-10
Komsilga	-	-	652,1	30	985,2	47	655,4	40	-	-	333,1	17	-329,8	-7
Tanghin-Dassouri	814,5	43	846,6	37	934,9	50	617,4	48	+32,1	-6	+88,3	+13	-317,5	-2
Pabré	870,0	48	702,0	43	954,6	50	469,5	37	-168,0	-5	+252,6	+7	-485,1	-13
Koubri	-	-	-	-	763,2	43	681,0	44	-	-	-	-	-82,2	+1
Saaba	894,0	51	910,6	47	819,9	47	783,6	43	+16,6	-4	-90,7	0	-36,3	-4
Ouaga-aéroport	769,5	69	901,5	70	905,5	75	725,3	66	+132,0	+1	+4,0	+5	-180,2	-9

Source : MAHRH, DRAHRH, rapports d'activités

H = Hauteur d'eau (mm)

NJ = Nombre de Jours

Ces données indiquent que malgré l'important du volume d'eau pluvial, l'une des principales contraintes pour l'agriculture est l'extrême variabilité des pluies.

2.2.2. Le Relief

Le relief des six communes comme celui de la région du Centre n'est pas très accidenté. Il est constitué en grande partie d'une pénéplaine peu élevée. De façon spécifique, la zone est composée de deux grands ensembles topographiques :

- une plaine ayant une altitude moyenne de 300 m ;
- des bas-fonds ayant une altitude moyenne de 200 m.

La structure géologique se présente comme suit :

- les migmatites et granites indifférenciés mises en place pendant l'anté birimien;
- les métas volcanites neutres à basiques, mises en place pendant le birimien.

2.2.3. Ressources en sols

Les types de sols rencontrés dans les six communes de la région du Centre sont :

- Lithosols sur cuirasse ferrugineuse ;
- Sols bruns eutrophes, riches ;
- Sols ferrugineux tropicaux lessivés, appauvris ;
- Sols peu évolués d'érosion gravillonnaire, pauvres ;
- Sols sodiques hydromorphes, riches ;
- Vertisols à drainage externe possible, riches.

Les sols ferrugineux tropicaux lessivés ou appauvris sont les plus rencontrés dans les six (06) communes rurales et occupent plus de 79% de la superficie des communes. Il est à noter que la commune de Ouagadougou est essentiellement couverte par ce type de sols.

En conclusion, les sols des six communes rurales tout comme l'ensemble de la région du centre restent majoritairement inaptes à l'agriculture (certaines variétés vivrières) mais ceci ne prend pas en compte les utilisations alternatives des sols (aspects pastoraux, sylvicoles, socio-économiques). En outre il n'est pas exclu que la combinaison de certains paramètres (choix de la culture, ensemble du paquet technologique utilisé, conditions climatiques) produise des effets positifs inattendus au plan agricole.

2.2.4. Hydrographie

Les communes rurales de la région du Centre sont drainées par un réseau hydrographique dense constitué essentiellement de bas-fonds et d'affluents périodiques. Ce sont des cours d'eau à régime pluvial tropical, fortement tributaire des précipitations. Les communes de la région disposent de faibles potentialités en matière de ressources hydrogéologiques en raison de la structure géologique fortement dominée par les plutoniques et métamorphique.

Pauvre en ressources hydrogéologiques, les nombreux plans constituent cependant un atout certain car ils répondent à des préoccupations de l'hydraulique urbaine, pastorale et agricole villageoise.

2.2.5. La végétation

La végétation des communes rurales est typique à celle de l'ensemble de la province du Kadiogo qui est caractérisée par la prédominance des formations ouvertes de type savane avec un tapis herbacé plus ou moins continu.

On rencontre plusieurs types de formations végétales :

- une savane arbustive;
- une savane herbeuse ;
- une formation de type forestière mixte semi caducifoliée en raison de la présence marquée de l'eau.

Cependant, divers facteurs tels que le type de sols, la présence d'humidité, l'interférence humaine, etc. entraînent des variations dans la composition et la répartition des formations végétales. C'est ainsi que la présence d'humidité le long des cours d'eau a favorisé le développement de galeries forestières.

De même, l'action anthropique entraîne des dégradations importantes : défrichements, prélèvements de bois, pâturages, etc. Surtout dans les environs des zones urbaines ou fortement peuplées.

Les espèces les plus souvent rencontrées dans ces formations sont: *Butyrospermum paradoxum* (karité), *Lanea microcarpa* (raisinier) et *Parkia biglobosa* (nééré).

Les autres essences résultent de la sélection plus ou moins consciente de la population à cause de leur intérêt.

Les espèces exotiques recensées sont des espèces fruitières domestiques comme les manguiers plantés et entretenus par les populations sous forme de plantations villageoises, de bosquets et de plantations individuelles pour leur intérêt alimentaire et de soins (pharmacopée).

Les communes rurales de la région du Centre, du fait de leur proximité avec Ouagadougou sont largement victimes d'une certaine pression sur certaines de ces essences et il est à craindre qu'elles ne soient détruites à termes.

De manière générale, la végétation est sujette à une constante dégradation due aux pressions anthropiques multiples et multiformes (urbanisation, exploitation forestière, élevage, agriculture, etc.)

III. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

La population des communes rurales comme celle de la région du Centre est historiquement composée du peuple mossi organisé autour du royaume de Wogodogo avec à sa tête le Mogho naaba. De nos jours avec l'urbanisation, près de 29% de la population se composent d'autres ethnies que les mossi.

3.1- Evolution de la population résidente

L'évolution de la population des communes de la région du centre est appréciée à travers les deux derniers recensements généraux de la population (1996 et 2006). La population des six communes rurales est estimée en 2006 à 251 551 habitants. En 1996, cette population était de 196 432 habitants. Selon les résultats définitifs du RGPH 2006, les six communes rurales comptaient 14,56% de la population de la Région du Centre.

Tableau 3 : Evolution de la population résidente et densités

Communes	Population et densité en 1996				Population et densité en 2006				Taux d'accroissement annuel moyen
	Résidente	En %	Superf	Densité Hab. /km ²	Résidente	En %	Superf	Densité Hab. /km ²	
Komki ipala	19144	2,0	220	87	20562	1,19	220	93	0,71
Komsilga	26385	2,8	316	84	53108	3,07	316	168	7,24
Koubri	39041	4,1	635	61	43928	2,54	635	69	1,18
Pabré	23918	2,5	407	59	27896	1,61	407	69	1,55
Saaba	35134	3,7	446	79	50885	2,95	446	114	3,77
Tanghin Das	52810	5,6	315	168	55172	3,19	315	175	0,13
Total Com. rurales	196432	20,9	2339	84	251551	14,56	2339	108	2,5
Total région du Centre	941568	100	2 857	330	1727390	100	2 857	605	6,25

Source: MEF, INSD, DRED-C à partir des données du RGPH 1996

Les six communes rurales qui s'étendent sur une superficie de 2 339 Km² voient leur densité passer de 84 habitants au km² en 1996 à 108 habitants au km² en 2006.

Cette densité a évolué pour toute la région du Centre en passant de 330 habitants au km² en 1996 à 605 habitants au km² en 2006.

Selon toujours le milieu de résidence, le taux d'accroissement annuel moyen démographique est de 2,5 % en milieu rural.

3.2. Structure de la population résidente par sexe et par âge

Les femmes représentent 49,81% de la population régionale. Ce pourcentage s'élève à 51,74% en milieu rural. Dans ce milieu, ce sont les communes rurales de Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala qui ont les pourcentages de femmes les plus élevés, avec respectivement 54,32% et 53,40%.

Tableau 4 : Répartition de la population résidente par sexe

Localités	Ménages	Pop. Total	Masculin	En %	Féminin	En %
Komki ipala	3261	20562	9582	46,60	10980	53,40
Komsilga	11360	53108	26573	50,04	26535	49,96
Koubri	7380	43928	21645	49,27	22283	50,73
Pabré	4355	27896	13168	47,20	14728	52,80
Saaba	10493	50885	25224	49,57	25661	50,43
Tanghin dassouri	8692	55172	25202	45,68	29970	54,32
Communes rurales	45541	251551	121394	48,26	130157	51,74
Région	353921	1727390	867010	50,19	860380	49,81

Source : MEF, INSD, RGPH 2006

La situation de la structure de la population par tranche d'âge et par commune se présente selon le tableau ci-dessous. La population de la tranche d'âge allant de 14-65 et les moins de 14 ans sont les plus nombreux avec respectivement 49,97 % et 45,03% de la population totale résidente des six communes rurales.

Tableau 5 : Répartition de la population selon le groupe d'âges

Entité Géographique	Nombre de Ménages	Population résidente			Femmes (en %)	Population résidente			Age N.D.
		Hommes	Femmes	Total		0-14 ans	15-64 ans	65 ans ou +	
Burkina Faso	2 360 126	6 768 739	7 248 523	14 017 262	51,71	6 499 211	6 969 953	473 611	74 487
Région Centre	353 941	867 010	860 380	1 727 390	49,81	622 516	1 055 939	39 128	9 807
Komki-Ipala	3 281	9 582	10 980	20 562	53,40	9 837	9 553	1 031	141
Komsilga	11 360	26 573	26 535	53 108	49,96	22 658	28 306	1 790	354
Koubri	7 380	21 645	22 283	43 928	50,73	20 142	21 722	1 882	182
Pabre	4 355	13 168	14 728	27 896	52,80	13 400	12 900	1 381	215
Saaba	10 493	25 224	25 661	50 885	50,43	21 320	27 244	2 031	290
Tanghin-Dassouri	8 692	25 202	29 970	55 172	54,32	25 906	25 986	2 970	310
Total Communes Rurales	45541	121394	130157	251 551	51,74	113 263	125 711	11 085	1 492

Source : MEF, INSD, RGPH 2006

3.3. Mouvement migratoire de population

Dans les différentes communes rurales de la région, la dynamique de population est caractérisée par deux mouvements de population : l'émigration et l'immigration. Du fait de la proximité des communes avec la capitale Ouagadougou, les mouvements de population sont importants.

L'émigration concerne plus la population jeune. Pour des raisons de travail et de scolarité, de nombreux jeunes partent principalement vers Ouagadougou. Pour les élèves, l'absence de second cycle au secondaire, les contraint au départ. Et pour de nombreux déscolarisés ou agriculteurs, l'absence de travail rémunérateur en saison sèche surtout, constitue une des raisons de leur départ vers Ouagadougou, la Côte-d'Ivoire et le Ghana.

Du fait de sa proximité avec Ouagadougou, les communes rurales attirent de nombreuses populations en quête de terre pour la pratique de l'agriculture et de l'élevage. Au niveau des communes, les populations des villages viennent s'installer dans les chefs-lieux, principaux centres économiques des communes.

De ce chapitre sur la population on peut retenir les principales caractéristiques suivantes : un taux d'accroissement annuel moyen élevé (2,5 %) ; une population

jeune, les moins de 14 ans représentent 45,03% ; une densité élevée de l'ordre de 108 habitants au km² en 2006 contre 84 habitants au km² en 1996 ; l'exode rural.

Ces caractéristiques révèlent des atouts (jeunesse de la population, etc.) mais surtout des contraintes/défis auxquels doivent faire face les communes rurales de la région du centre : contraintes liées à la précarité de l'emploi, à l'éducation, à la santé, au logement, à la sécurité publique.

IV. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES SIX(06) COMMUNES RURALES

Dans cette partie nous nous sommes attelés à présenter les secteurs socioéconomiques de chaque commune

4.1. Commune rurale de Komsilga

Commune à forte potentialité agricole, Komsilga connaît un développement socio-économique rapide eu égard à sa proximité avec la ville de Ouagadougou. Cependant, elle devrait travailler à mieux structurer l'activité commerciale et promouvoir l'activité touristique afin de mieux profiter des externalités de la capitale.

❖ Education/Santé

La commune rurale de Komsilga dispose d'infrastructures éducatives variées: les écoles primaires publiques, les écoles primaires privées, les écoles coraniques, les établissements secondaires d'enseignement général et les établissements secondaires d'enseignement technique et de formation non formelle.

Il ressort des statistiques (Résultats d'enquête terrain de la phase de Diagnostic ; 2008) que la commune rurale de Komsilga dispose de :

- Un collège d'Enseignement Général (CEG) qui vient d'être érigé en un Lycée départemental;
- 02 Collèges d'enseignement général privé;
- 01 Collège Technique Agricole ;
- 13 Centre de formation non formelle ;
- 21 Ecoles primaires publiques ;
- une vingtaine d'écoles primaires privées non encore officiellement reconnues pour la plupart ;
- 02 Ecoles coraniques.

Au regard de ces données et des contraintes vécues par les populations de la commune, on peut dire que les infrastructures éducatives demeurent toujours insuffisantes.

Par ailleurs, il faut signaler que la commune rurale de Komsilga dispose d'un potentiel non négligeable d'infrastructures de formation non formelle telles que les centres d'alphabétisation, les centres de formation pour orphelins et pour femmes ou jeunes filles. A cela s'ajoute les établissements d'enseignement technique tel que le collège technique agricole.

Sur le plan sanitaire la commune rurale de Komsilga possède trois types d'infrastructures : le centre de santé et de promotion sociale (CSPS), le dispensaire et la pharmacie villageoise. On dénombre ainsi :

- huit (08) CSPS dont un privé ;
- Deux (02) dispensaires/maternité ;
- Trois (03) pharmacies villageoises.

Au regard de l'effectif de la population qui est de 53 740 habitants, les infrastructures sanitaires actuelles sont insuffisantes en nombre pour couvrir l'état sanitaire de la commune rurale.

Phrase de transition.

En matière d'eau, la situation dans la commune rurale de Komsilga est caractérisée par un taux de couverture faible.

❖ Eau

La question de l'accès à l'eau sur toutes ses formes est un aspect à examiner de près pour la commune rurale de Komsilga. Elle possède trois types d'infrastructures : les forages, les puits à grand diamètre et les retenues d'eau/barrage.

Au total, la commune dispose de 166 forages fonctionnels, 56 puits de grands diamètre et 03 barrages. Les ouvrages hydrauliques d'approvisionnement en eau potable sont insuffisants, ce qui contribue à rendre la couverture en approvisionnement d'eau insuffisante pour la population de cette commune rurale de Komsilga.

❖ Agriculture/Elevage

Elle constitue la principale activité économique de la commune rurale de Komsilga. Cette activité est caractérisée par une diversification de la production. La production céréalière porte sur le maïs, le sorgho, le mil et le riz. La production maraichère comprend les oignons, la tomate, l'aubergine, le gombo, la carotte et le piment. La production légumineuse quant à elle concerne l'arachide, le sésame, le niébé et le voandzou qui sont les plus cultivés.

A l'instar des autres communes rurales, la commune de Komsilga dispose d'une gamme variée d'équipements agricoles à savoir : charrue asine, charrue bovine, charrette, rayonneur, houe manga, butteur, semoir, bœufs de trait, ânes, brouette, pelle, pic, ...

La charrue asine et la houe manga destinés au travail sont plus utilisées en raison de la nature des sols qui sont légers.

Le système de production dans la commune est caractérisé par la coexistence de trois principaux: la culture motorisée, la culture attelée et la culture manuelle. L'attelage est le système de production dominant.

La production pastorale occupe le second rang en matière d'activités économiques dans la commune rurale de Komsilga. Elle est pratiquée par l'ensemble des producteurs de la commune sans distinction d'âge, de sexe ou d'appartenance religieuse. Plusieurs espèces ou races d'animaux allant des gros ruminants aux petits ruminants et volailles sont élevées dans la commune de Komsilga. L'élevage

des petits ruminants et de la volaille est pratiqué presque dans chaque concession d'où son importance avec des effectifs de plus de 40.00 têtes.

On distingue deux (02) systèmes d'élevage que sont : le système extensif et celui semi-extensif.

L'apiculture est également pratiquée dans la commune de Komsilga. En effet, les résultats du diagnostic révèlent que sur les 36 villages que compte la commune, les populations de 19 villages pratiquent l'apiculture. Malgré l'importance du nombre des villages qui pratiquent l'apiculture, cette activité demeure traditionnelle.

Outre les activités agro-pastorales, il y a des activités économiques et commerciales.

❖ **Commerce/Activités économiques**

Pour les activités commerciales et d'échanges, la commune rurale de Komsilga dispose d'une gamme variée d'infrastructures marchandes. On distingue : les marchés, les moulins à grains, les banques de céréales, les presses à karité, une unité de fabrication de savon, et des unités industrielles.

L'analyse du tableau montre que la commune rurale de Komsilga dispose d'une gamme variée d'infrastructures marchandes pour un bon développement des activités de commerce. Ainsi, on note la présence de :

- 14 marchés ;
- 17 moulins à grains ;
- 05 banques de céréales ;
- 01 abattoir ;
- 01 unité de fabrication de savon ;
- Au moins 05 unités industrielles.

La présence de ces infrastructures permet d'exercer les activités commerciales dans la commune et favorise un développement de l'activité économique, les échanges de produits et surtout l'écoulement des produits agricoles et pastoraux.

Les activités économiques de la commune rurale de Komsilga sont constituées principalement de l'agriculture, de l'élevage et du maraîchage. Au titre des activités génératrices de revenus, il y a le commerce de bétail, le petit commerce, l'artisanat, et l'apiculture

Le secteur du commerce est encore mal structuré dans la commune bien qu'on observe de nombreux acteurs intervenant dans ce domaine. Les principales activités commerciales concernent la vente de produits agricoles ou des produits issus de leur transformation, des produits d'élevages, de pêches, d'artisanat mais aussi de produits divers (produits manufacturés, pièces détachées, hydrocarbures etc.) La commune dispose de 16 marchés locaux.

Le secteur du commerce est caractérisé entre autres par l'insuffisance d'équipements marchands, le problème d'écoulement et de conservation des produits, l'insuffisance de ressources financières pour les activités génératrices de revenus (AGR).

❖ Pêche

L'activité de la pêche est pratiquée de façon artisanale soit comme activité rémunératrice ou de loisirs dans les différents barrages et autres points d'eau de la commune.

Certains pêcheurs approvisionnent le marché local en poissons provenant principalement des barrages de Boulbi, de Komsilga et de Kalzi. D'autres écoulent leurs productions dans d'autres marchés en dehors de la commune.

La commune de Komsilga compte des crocodiles sacrés dans le barrage de Komsilga pouvant attirer de nombreux visiteurs et soutenir les activités de la filière touristique. Dans le village de Nabitenga il existe un lieu historique pouvant être valorisé en tant que site touristique. Il s'agit de traces de doigts et de fesses perceptibles, expliquant le fait que les habitants de ce village aimaient faire des disputes, sur ce lieu.

La commune dispose d'une infrastructure hôtelière notamment le camping « Le Cocotier » situé dans le village de Tingandogo (en bordure du barrage de Boulbi) et d'une autre infrastructure hôtelière en construction. Le camping « Le Cocotier », a une capacité de 10 chambres dont 06 ventilées et 04 climatisées. Il peut aussi accueillir approximativement 300 personnes dans le cadre d'une manifestation.

4.2. Commune rurale de Komki-Ipala

La commune de Komki-Ipala dispose d'énormes potentialités pour le développement de l'activité maraîchère. En effet, la culture de l'oignon, de la tomate et du chou y est fortement pratiquée. C'est une commune à forte potentialité pastorale notamment en ce qui concerne l'élevage de la volaille et des caprins. Cependant, elle connaît entre autre un déficit en matière d'infrastructures sanitaire et éducative.

❖ Education /Santé

A la rentrée 2008/2009, on a dénombré dans la commune rurale de Komki-Ipala, 22 écoles primaires dont dix-huit (18) écoles publiques et quatre (04) écoles privées réparties dans 17 villages y compris le chef-lieu de la commune qui dispose à lui seul deux (02) écoles. Ces écoles comptent 77 salles de classes (68 salles pour le public et 09 pour le privé) pour un effectif total de 4228 élèves dont 2009 filles, soit en moyenne 50 élèves par classes. Le nombre de classes de même que celui des effectifs des élèves a connu une évolution positive. A cela s'ajoute 16 centres d'alphabétisation. Au niveau du secondaire, on dénombre actuellement un (01) établissement, le lycée départemental de Komki-Ipala. Le nombre de classes est passé de 02 à 09 entre 2000 et 2009 au niveau de l'enseignement public. Les effectifs ont connu une évolution croissante de 2000 à 2009. De 130 élèves en 2000/2001, les effectifs ont atteint 690 élèves en 2008/2009 soit un taux d'accroissement de 4,3%. L'effectif des filles a connu aussi une progression entre 2000 et 2009. En effet, il est passé de 55 en 2000/2001 à 280 en 2008/2009 soit un

taux d'accroissement de 4,09%. Cet accroissement pourrait s'expliquer par les réformes engagées tant au primaire qu'au post primaire. La commune rurale de Komki-Ipala en 2008, comptait quatre (04) Centres de Santé et de Promotion Sociale et de deux (02) dispensaires isolés. Les six formations sanitaires comptaient seulement 61 lits et avaient un rayon moyen d'action de 3,3 km.

❖ **Agriculture /Elevage**

La production agricole dans la commune, à l'instar de toutes les communes, dépend fortement des aléas climatiques. Elle comprend trois composantes : les cultures céréalières, les cultures de rente et les cultures maraîchères. La production céréalière est de loin la plus importante dans la commune. Les cultures de rente occupent une place peu importante dans l'agriculture de la commune. Ces spéculations concernent principalement l'arachide, le vouandzou, le niébé et dans une moindre mesure le sésame. La production maraîchère globale de 2008 s'élève à 5 811 tonnes. L'oignon est la spéculation la plus importante avec 32% de la production totale. Ensuite, vient la tomate et le chou avec respectivement 28% et 19%.

D'énormes potentialités existent pour le développement de l'activité maraîchère dans la commune de Komki-Ipala. La commune avec l'appui des partenaires pourrait mettre l'accent sur le maraîchage pour tirer un avantage comparatif. Ceci suppose que les contraintes, liées à la baisse de la fertilité des sols, à l'écoulement des produits maraîchers et à l'insuffisance des périmètres aménagés, sont levées.

En matière d'élevage, la commune rurale de Komki-Ipala dispose de d'un parc de vaccination à Lao Peulh, d'un puit pastoral, de piste de bétail et d'un service d'encadrement. La structure du cheptel est essentiellement composée de :

- l'élevage de volaille qui est fortement répandu à l'échelle communale ;
- l'élevage de caprins et de bovins.

Plusieurs types d'élevage sont pratiqués dans la commune de Komki-Ipala à savoir l'élevage sédentaire extensif pratiqué par les éleveurs traditionnels. Il est caractérisé par des déplacements de faible amplitude limités à l'intérieur des villages et l'élevage sédentaire semi intensif représenté surtout par les fermes agricoles. Il est caractérisé par une amélioration des conditions de vie des animaux.

❖ **Aménagements hydro-agricoles**

Les infrastructures hydro-agricoles sont représentées dans la commune par des plaines aménagées, des périmètres maraîchers, des barrages et autres retenues d'eau. Les solutions envisagées sont l'aménagement des voies d'accès à l'intérieur de la commune, l'amélioration de la fertilité des sols avec la production en quantité et en qualité de la fumure organique, le renforcement de la politique de gestion des plans d'eau. Envisager également l'entretien des ouvrages avec la participation des bénéficiaires, contribuerait à prolonger leur durée de vie.

❖ **Artisanat/Tourisme**

Les activités artisanales à l'instar des autres communes rurales de la région sont menées dans tous les villages à faible échelle et concerne l'artisanat utilitaire.

Dans le domaine du tourisme, la commune dispose de nombreuses potentialités qu'elle gagnerait à développer.

❖ **Commerce/Energie**

Le commerce local est dominé par le petit commerce traditionnel, essentiellement basée sur la vente des produits agricoles. Ce type de commerce anime les principaux marchés de la commune. Il y a aussi quelques boutiques qui vendent des produits manufacturés acheminés de Ouagadougou.

❖ **Transport/Communication**

L'activité de transport dans la commune rurale de Komki-Ipala est presque inexistante. En effet, aucune compagnie de transport n'existe dans la commune malgré l'existence d'une aire de stationnement. La commune est traversée par la RN1 Ouaga-Bobo frontière de la Côte d'Ivoire. Généralement les transporteurs de passage stationnent le long de la RN1. La charrette, le vélo et la moto sont les moyens de transport couramment utilisés par la population.

Les voies de communication terrestres sont peu développées alors que le réseau routier est un important facteur de développement. Il permet le transport des marchandises et des personnes. Il est constitué par des routes et des pistes rurales reliant les différents villages. En outre, Les pistes rurales souffrent d'un manque d'entretien, ce qui rend quasi inaccessibles certains villages surtout pendant la saison hivernale.

4.3. Commune rurale de Tanghin-Dassouri

Traversée d'Est en Ouest par la route nationale N°1 ainsi que par la voie ferroviaire la commune rurale de Tanghin-Dassouri connaît un développement socio-économique satisfaisant malgré un déficit en termes de couverture en eau potable et une situation sanitaire caractérisée par la persistance de nombreuses maladies.

❖ **Education/Santé**

La situation sanitaire dans la commune de Tanghin-Dassouri se caractérise par la persistance de maladies telles que le paludisme, les affections respiratoires, les affections cutanées, la méningite cérébro-spinale, les maladies diarrhéiques, les maladies à potentiel épidémiques, les infections sexuellement transmissibles et la pandémie du VIH/SIDA.

La commune de Tanghin-Dassouri dispose de six (06) Centres de santé et de Promotion Sociale, un Centre Medical (CM) au chef-lieu et un dispensaire. Le CM dispose des infrastructures suivantes : un laboratoire d'analyse médical, un

dispensaire, une maternité/SMI, un dépôt MEG, un centre de dépistage et de traitement de la tuberculose, un PEV. Le CM offre en plus des services de Prévention Transmission Mère –Enfant, la prise en charge des maladies psychiatriques.

Au niveau de l'éducation primaire, on dénombre 35 écoles publiques, et le secondaire se retrouve avec un lycée départemental et deux collèges privés d'enseignement général. L'évolution des effectifs et des infrastructures demeure encore peu satisfaisante et l'accès aux établissements secondaires est fortement tributaire des conditions de vie des populations. L'éducation non formelle est aussi une réalité dans la commune avec l'alphabétisation en langue nationale mooré.

❖ **Agriculture /Elevage**

L'agriculture constitue l'une des principales activités économiques de la commune. Deux systèmes de production agricole coexistent : le système extensif et le système semi-intensif. Les équipements agricoles sont pour la plupart rudimentaires et limitent par conséquent la production. La production agricole porte essentiellement sur la culture céréalière et maraîchère. La commune dispose également d'aménagement hydro agricoles réalisés avec le soutien de partenaires au développement.

Les activités sylvicoles se résument au prélèvement de bois de cuisine par les femmes et à la cueillette d'amande de karité qui est une activité lucrative. En moyenne 36,10 tonnes d'amandes de karité sont cueillies chaque année (Association Ragussi de Tanghin-Dassouri).

L'élevage pratiqué dans la commune est essentiellement de type traditionnel présente deux variantes : l'élevage sédentaire extensif et l'élevage sédentaire semi-intensif. Les espèces animales rencontrées sont : les bovins avec des races azawak et zébus peulh, les ovins, les asins, les caprins, les camélins et la volaille. Les produits de l'élevage sont : les animaux sur pied, le lait et les œufs.

Du point de vue infrastructure, la commune dispose de trois parcs de vaccination, de deux aires d'abattages et d'un poste vétérinaire.

❖ **Artisanat/Tourisme**

Les activités artisanales sont menées dans tous les villages à faible échelle et concerne l'artisanat utilitaire.

Dans le domaine du tourisme, la commune compte un site touristique notamment la marre aux caïmans sacrés de Bazoulé.

❖ **Commerce/Energie**

En plus des marchés locaux, le principal marché de Tanghin-dassouri se tient tous les trois jours. L'activité commerciale se développe autour de la vente des produits céréaliers, artisanaux, manufacturés et d'élevage.

Le sous-secteur de l'énergie est fonctionnel depuis Avril 2004 dans le cadre du projet d'électrification rurale décentralisée. L'énergie solaire est quant à elle utilisée par des particuliers.

❖ **Transport/Communication**

La commune est traversée d'Est en Ouest par la route nationale N°1 et du Nord au Sud par la route régionale. Le transport dans la commune est assuré pour l'essentiel par des véhicules particuliers et des minis cars pour ce qui concerne le transport en commun. La commune est aussi traversée par la voie ferroviaire.

Au niveau de la communication, on note en plus du téléphone fixe la présence des trois réseaux de téléphonie mobile (Airtel, telecel ,Telmob).

❖ **Eau/Assainissement**

Les principales sources d'approvisionnement en eau dans la commune sont les forages et les puits à grand diamètre. On dénombre 126 forages fonctionnels, 24 puits modernes permanents. La commune présente un déficit en termes de couverture en eau potable et 24 villages sont concernés. Cette préoccupation est en passe d'être résolue avec les projets de réhabilitation des forages en pannes et de réalisations d'Adduction d'Eau Potable et Sanitaire (AEPS).

4.4. Commune rurale de Koubri

La commune de Koubri, au regard de ses potentialités agropastorales et de ses infrastructures éducatives pourrait prétendre au statut de commune urbain dans un futur proche en travaillant à mieux organiser le secteur du commerce et du tourisme.

❖ **Education et Santé**

La situation au niveau de l'éducation primaire se présente comme suit :

Au plan infrastructurel, la commune compte une école maternelle privée, 24 écoles primaires dont une école privée à Koubri centre (Koubri évangélique) et une école satellite à Nougou, 15 écoles Medersa non reconnus par l'Etat, 1 Collège public (le CEG Nabazana) et 2 collèges privés (Collège des Jeunes Filles de Koubri et le lycée Zawaré).

Au niveau du primaire, la commune compte actuellement un total 94 salles de classes et 55 logements d'enseignants. Toutes les écoles disposent d'une cantine scolaire endogène. 11 écoles sur les 24 écoles de la commune ont des forages et 18 écoles sur les 24 ont des latrines. Sur les 24 écoles, il existe 10 écoles à 6 classes, 10 écoles à 03 classes et 04 écoles ayant 01 seule classe. En termes de ratio nombre d'élèves/salle de classe, on enregistre 61 élèves par classe.

Au niveau de l'alphabétisation, on dénombrait 55 centres d'alphabétisation qui ont été ouverts avec 55 animateurs en 2008.

Pour ce qui est de la formation professionnelle dans la commune de Koubri, il existe actuellement 2 Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) : 01 privé et 01 public. Les CEBNF accueillent des enfants de plus de 9 ans pour les alphabétiser et les former en divers métiers : maçonnerie, mécanique, menuiserie, agriculture et élevage. La formation dure 4 ans. Hormis les CEBNF, la formation des autres jeunes à différents métiers se fait par le biais de l'apprentissage auprès des artisans.

Au niveau sanitaire, la commune de Koubri a à son actif 07 CSPS, un dispensaire confessionnel et 17 agents de santé assurant la prise en charge sanitaire de la population. La couverture en CSPS est de 01 CSPS pour 6.209 habitants et le ratio nombre d'agents de santé en rapport avec la population, est de 01 agent pour 2.557 personnes en 2008.

Outre les CSPS, il existe un centre de rééducation fonctionnelle, une mutuelle de santé et un centre de dépistage volontaire au CSPS de Koubri.

Pour la gestion des CSPS, en dehors du centre de santé du monastère, tous les CSPS fonctionnels disposent d'un Comité de Gestion. La fréquentation des centres de santé reste très faible à cause de l'enclavement des villages et du faible pouvoir d'achat des populations.

❖ Eau et Assainissement

La situation des infrastructures hydrauliques fait ressortir une prédominance des forages comme principale source d'approvisionnement en eau potable dans la commune. On dénombre ainsi 139 forages dont 23 ne sont pas fonctionnels, 03 châteaux d'eau non fonctionnels et 51 puits à grand diamètre dont 12 ne sont pas fonctionnels.

En termes de répartition spatiale des forages, un village dispose en moyenne de 05 forages. Les villages qui possèdent le plus grand nombre de forages sont les villages de Koubri, Nougou, Peelé, Sinsinguéné et Nakamtenga. Ces villages ont une population de plus de 1.000 habitants. En termes de ratio Population/Nombre de forage, on enregistre 01 forage pour 312 habitants ce qui est légèrement supérieur à la norme nationale qui est de 01 forage pour 300 habitants.

L'entretien et la gestion des points d'eau ne sont toujours pas bien assurés. Sur les 139 forages, 23 ne sont pas fonctionnels faute de réparation. Cette situation s'explique par le fait que la plupart des villages ne disposent pas de comité de gestion.

Le système AEP de Koubri-centre comprend un forage, un château d'eau métallique d'une capacité de 50 m³. Le réseau de distribution est long d'un kilomètre et comprend 04 bornes fontaines. La gestion de ce réseau a été confiée à un comité

qui n'est pas encore fonctionnel. Des études pour la réhabilitation du réseau Adduction d'Eau Potable (AEP) ont été réalisées par l'ONEA.

❖ **Agriculture et Elevage**

Au plan de la production agricole, les cultures vivrières (sorgho, mil, maïs, riz, niébé et voandzou), les cultures de rente (coton, arachide et sésame) ainsi que les cultures maraîchères et fruitières constituent le socle de la production agricole de la commune.

En matière d'infrastructures hydro-agricoles, on dénombre dans la commune 06 barrages, environ 40 retenues d'eau, 07 plaines aménagées et 9 vergers.

L'élevage est pratiqué à travers les quatre principaux types d'élevage : le type transhumant, le type sédentaire extensif, le type sédentaire semi-intensif et le type intensif.

Le cheptel est essentiellement composé de volaille (très répandue à l'échelle de la commune et dont la pratique est principalement portée par les femmes), de bovins, de caprins et des ovins.

En matière de production laitière, la commune de Koubri compte une vingtaine de fermes dont 12 fonctionnelles en 2008 avec une production mensuelle de 12 000 litres.

En matière de production avicole, on dénombre l'existence de 04 fermes avicoles pratiquant une aviculture moderne orientée surtout vers la production d'œufs et faisant appel à des poules de races importées et très performantes.

Pour ce qui est des infrastructures d'élevage, on dénombre 01 parc à vaccination et environ 16 fermes d'élevage dont 4 fermes avicoles et 12 fermes laitières. Outre ces infrastructures, il existe 01 forage pastoral à Kuiti, 02 pharmacies vétérinaires non fonctionnelles et une aire d'abattage fonctionnelle à Koubri.

En matière d'équipement sylvicole, la commune compte une pépinière régionale, une forêt départementale, 21 forêts villageoises et 01 jardin écologique expérimental.

❖ **Commerce et activités Economiques**

L'activité commerciale se résume aux échanges des produits maraîchers, de la pêche, de petits ruminants, de la volaille et le commerce d'articles vestimentaires, de pièces de rechange pour cycles et cyclomoteurs qui s'opèrent dans les principaux marchés de la commune. Ce sont les femmes qui sont très actives dans ce secteur de l'économie.

Le secteur de l'artisanat intéresse divers domaines : la couture, la mécanique, la menuiserie, la forge, la poterie et la sculpture de bois (mortier, balafon). Il constitue

un secteur potentiel d'emplois et de formation professionnelle surtout pour les jeunes sans emplois. Mais il demeure pour l'instant faiblement structuré.

Du point de vue infrastructures marchandes, la commune compte 09 marchés qui se tiennent tous les 03 jours. A part Koubri où il existe un marché moderne dont la première tranche est achevée, les 08 autres sont des marchés traditionnels faits de hangars en bois et de paille. Les principaux marchés de la commune sont : Koubri, Nabazana, Pissy, Péelé, Didri, Napagtenga-gounghin, Sinsinguené, Nakamtenga et Kouba. Parmi ces marchés, seulement trois sont actifs : Koubri, Péelé et Didri.

❖ Pêche et Industrie

Les plans d'eau constituent les équipements halieutiques de la commune. Ces principaux plans d'eau sont les barrages de Péelé, de Boussouma, de Nabazana et de Koubri. La production halieutique est relativement importante mais souffre cependant de problèmes d'organisation du secteur. Les productions annuelles contrôlées sont estimées à environ 10 tonnes par an, constituant ainsi des sources de revenus monétaires importantes. Les principales zones de pêche sont les barrages de Péelé, Boussouma, Nabazana et de celui de Nagbangré. Les principales espèces halieutiques sont les carpes, les silures et les crevettes. Les crevettes constituent la principale ressource halieutique qui génère d'importants revenus pour les femmes. Pour la promotion du commerce de crevettes, une journée de crevettes ou journée du « Koulsouré » a été initiée en 2008.

Le secteur industriel est encore naissant et est représenté par l'existence de petites unités industrielles comme :

- l'unité de production d'eau minérale « yilemdé » installée en 1996 à Koubri ;
- l'unité de production du monastère de Koubri à travers la production de lait frais, de yaourt, de fromage et de confiture.

❖ Tourisme et Hôtellerie

La commune compte 2 infrastructures hôtelières : le centre de repos et de retraite du Monastère qui fait office d'auberge, et l'auberge « les bougainvilliers » qui comporte une vingtaine de chambres, un restaurant, une piscine et une salle de conférence. Ces espaces hôteliers accueillent des visiteurs et des touristes qui viennent généralement de Ouagadougou.

En matière de tourisme au niveau de la commune, les équipements et sites de tourisme d'importance sont :

- la tombe de Naba Zana située dans le village de Nabazana ;
- le monastère des pères bénédictins de Koubri ;
- le parc animalier de Mr Clack Lungrend à Wedbila ;
- l'ancien site des Assemblées de Dieu du Burkina à Poédogo ;
- le centre écologique Albert Schweitzer.

❖ Sport, Culture et Loisirs

Les équipements sportifs au niveau des villages de la commune sont principalement des terrains nus faisant office d'aires de jeux. La plupart de ces équipements ne sont pas aménagés. Il existe :

- une école de football avec un régime d'internant au secteur 4 réalisé à 95%,
- un plateau omnisport au collège des jeunes filles de Koubri,
- un terrain de football délimité aux secteurs 01, 03 et 05 de Koubri centre, à Nakamtenga et à Nabazana,
- un terrain non délimité au secteur 02 et dans les trois établissements d'enseignement secondaire.

Au plan culturel, la commune dispose d'une maison des jeunes qui se trouve à Koubri. Toutefois, la commune ne possède ni bibliothèque, ni musée, ni stade moderne omnisports.

En matière de loisirs, il existe à Koubri centre, 02 bars dancing et près de 05 vidéos clubs servant d'espaces de cinéma pour les jeunes.

❖ Transport et Communication

La commune de Koubri est traversée par la route nationale RN°5 Ouagadougou – Po - frontière du Ghana. La proximité avec Ouagadougou et l'existence de la RN°5 rendent Koubri facilement accessible.

Dans l'espace communal, le réseau routier est constitué de routes et de pistes qui relient les différents villages à Koubri. Cependant, le réseau est en mauvais état et la plupart des villages sont difficilement accessibles aussi bien en saison sèche qu'en saison pluvieuse.

En matière de transport, Koubri ne dispose pas de gare routière. Généralement, les transporteurs stationnent le long de la RN5 aux abords du marché de Koubri.

Dans le domaine de la communication, la commune outre la réception de la radio nationale dispose de deux stations radio FM en plus des trois réseaux de téléphonie mobile.

4.5 Commune rurale de Pabré

La situation de la commune au plan socio-économique en relation avec l'état et la dynamique de la population laisse présager des problèmes se traduisant par le chômage, la recrudescence de certaines pathologies, la pauvreté etc.

❖ Education et Santé

La commune de PABRE compte vingt (20) écoles primaires dont dix-neuf (19) publiques et une privée réparties dans dix-huit (18) villages sur les vingt et un (21) que compte la commune. L'ensemble des dix-neuf écoles publiques compte 92 salles de classes équipées de 1668 tables bancs. Ce qui fait ressortir, compte tenu

des effectifs (5102 élèves en 2008), des sureffectifs liés à l'insuffisance en infrastructure dans certaines écoles.

Au niveau du secondaire la commune dispose d'un seul établissement secondaire allant de la sixième à la troisième.

En matière d'alphabétisation, on note l'ouverture de neuf centres de formation dans seulement 08 villages.

Il ressort de l'analyse que les besoins de la commune dans le domaine de l'éducation sont orientés vers la construction de salles de classes, de logements pour enseignant et de centres d'alphabétisation ainsi que la réalisation de latrines et de forages.

Dans le domaine de la santé, la commune compte 09 formations sanitaires (08 CSPS et 01 dispensaire) réparties dans 07 villages. Les principales causes de consultation dans les formations sanitaires concernent principalement le paludisme, les affections respiratoires et les gastro-entérites.

L'éloignement de certains villages et l'impraticabilité des voies en saison pluvieuse constituent des facteurs de non fréquentation de ces formations sanitaires. En matière de lutte contre le VIH/SIDA, la commune manque de structure de prise en charge des malades et des orphelins du SIDA.

❖ **Eau, Assainissement et ressources en eau**

L'approvisionnement de la commune en eau potable est essentiellement assuré par un ensemble de forages et de puits modernes. Toutefois, l'accès aux équipements d'approvisionnement reste relativement difficile du fait d'une mauvaise répartition et aux pannes récurrentes. En effet, la commune compte 174 Points d'Eau Modernes (PEM) composés de 142 forages et 32 puits modernes. Sur les 142 forages, 20 sont en pannes et 27 sont de type privé. Ce qui réduit le nombre de forages communautaire à 95. Ajouté aux puits modernes disponibles, les PEM fonctionnels dans la commune sont au nombre de 127. La commune ne dispose d'aucune infrastructure d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS).

La répartition des PEM fait ressortir, conformément à la norme qui est d'un PEM pour 300 habitants, sur les 21 villages de la commune, une couverture satisfaisante pour 13 villages et une couverture déficitaire pour 08 villages.

La gestion des eaux et des déchets solides, la couverture de tous les villages en PEM et l'approvisionnement de la commune à partir d'AEPS constituent les préoccupations de la commune en matière d'eau et d'assainissement.

Au titre des retenues d'eau, la commune en a seulement trois : le barrage de Gaskaye, de Zibako et celui de Pabré-Centre qui est privé (propriété du petit séminaire).

❖ Agriculture, Elevage et Sylviculture

L'agriculture constitue l'activité principale de la commune et occupe environ 95,5% de la population (ONG Water et EMESA). C'est une agriculture traditionnelle, de type pluvial et extensif, essentiellement basée sur la production céréalière, de rente et maraîchère. Du point de vue infrastructure, l'ensemble de la commune dispose d'environ 1497 charrettes et 3107 charrues. Dans le souci d'améliorer la fertilité des sols, les producteurs utilisent la fumure organique et la technique des cordons pierreux.

En ce qui concerne les bas-fonds aménagés, la commune totalise 110 hectares de terres aménagées repartis en petits périmètres de tailles variables localisés dans 05 villages.

La situation de l'agriculture reste marquée par la réduction des terres cultivables, la dépendance des productions vis-à-vis d'un régime pluviométrique, la faible mobilisation et valorisation des ressources en eau.

L'élevage constitue après l'agriculture la seconde activité qui mobilise les populations de PABRE. Les principales espèces élevées dans la commune sont les bovins, les ovins, les caprins, les équins, les asins, les porcins et la volaille.

Cependant, face à la réduction des aires de pâturage, les éleveurs se tournent de plus en plus vers un élevage de type semi intensif et intensif.

Le domaine de la santé animale est marquée par la prévalence des maladies comme la parasitose, la péripneumonie contagieuse et les pasteurelloses pour les ruminants ; la parasitose et la pseudo peste aviaire concernent la volaille. Cette situation est liée au faible niveau de vaccination.

En termes de production, la commune fournit en moyenne 50 carcasses de bovins, 5133 carcasses de petits ruminants et 4133 carcasses de porcins par an. A cela s'ajoute la vente des animaux sur pieds notamment la volaille.

Au niveau de la sylviculture, les espèces plantées sont aussi des espèces locales que des espèces exotiques. La production de plants est relativement importante dans la commune : environ 66500 plants ont été produits en 2008 par une vingtaine de pépiniéristes.

De par sa proximité avec Ouagadougou, les ressources forestières connaissent une forte exploitation à des fins multiples. Les principaux exploitants sont les tradi-praticiens, mais surtout les jeunes pour la commercialisation et les femmes pour la cuisine.

L'apiculture est une activité en voie de développement qui nécessite un encadrement pour accroître la production.

❖ **Commerce et activités Economiques**

L'activité commerciale est animée autour de 13 marchés non aménagés que compte la commune. Ces marchés ont lieu tous les 03 jours. Ils se caractérisent par des implantations de quelques boutiques privées sommairement aménagés et de hangars en secco et en bois. Les plus importants échanges commerciaux de la commune se font avec Ouagadougou qui est un grand centre de consommation (produits agro-sylvo-pastorales) et de ventes (produits manufacturés, produits de grande consommation). La commune ne disposant pas d'institutions financières, pour la satisfaction de leurs besoins d'épargne et de crédit, les populations ont recours à celles de Ouagadougou.

Le dynamisme de l'activité commerciale dans la commune est entravé par l'absence d'infrastructures marchandes adéquates, ce qui réduit ses possibilités de mobilisation de ressources financières.

❖ **Tourisme et hôtellerie**

La commune n'est pas suffisamment dotée en infrastructures d'accueil et d'hébergement. Elle dispose d'une auberge qui n'est pas ouverte au grand public. Concernant les sites touristiques, la commune dispose d'un potentiel qui n'est pas encore valorisé. A ce titre on peut retenir : les deux fosses aux lions, le petit séminaire de PABRE, la paroisse, les crocodiles de Nédogo, les crocodiles du barrage de Zibako le site d'extraction du fer de Kougrbogdo, le jardin botanique du père César, les fétiches de Tangzougou et les « 21 » des marchés qui mobilisent les populations de la commune et drainent des visiteurs d'autres localités.

❖ **Transport, Energie et Communication**

La commune de PABRE du fait de l'impraticabilité des pistes qui la relie aux autres villages reste relativement enclavée malgré sa proximité avec Ouagadougou.

Du point de vue énergie, la commune est électrifiée depuis 2004 par la SONABEL à partir d'un raccordement de Ouagadougou. En plus de l'énergie électrique, certains services de la commune utilisent l'énergie solaire à travers les plaques solaires.

Au niveau de la communication, la commune est couverte par les trois réseaux de téléphonie mobile : AIRTEL, TELMOB et TELECEL. La commune bénéficie aussi de la couverture en téléphonie fixe.

4.6. Commune rurale de Saaba

La commune de Saaba dont l'activité principale est l'agriculture dispose de nombreux atouts touristiques et culturels peu exploités. Sur le plan éducatif et sanitaire, les indicateurs sont largement au-dessus de ceux des autres communes rurales de la région. Cependant, cela pourrait cacher un biais eu égard de sa proximité avec la ville de Ouagadougou.

❖ Education et Santé

La commune comptait en 2008, 66 écoles primaires dont 24 publiques et 42 privées. A ces écoles classiques il faut noter l'existence de 14 écoles franco arabes. Ces écoles sont réparties dans 18 villages et 05 villages sont sans infrastructures scolaires. En 2008 la commune comptait 10 407 élèves dont 50,20% de garçons et 49,80% de filles. On note aussi l'existence de 22 centres d'alphabétisation présents sur territoire communal.

Le taux de scolarisation d'environ 113,16%, au-dessus du taux moyen national, est en réalité biaisé par l'affluence des enfants de Ouagadougou dans les écoles de la commune.

Globalement, la situation de l'enseignement primaire dans la commune reste marquée par le manque de logement pour les enseignants, de tables bancs, de cantines, de forage et latrines dans certaines écoles

Au niveau du secondaire, on compte 09 établissements dont 01 public, et les 08 autres privés. Deux établissements sur les huit interviennent dans l'enseignement technique.

La commune de SAABA abrite, en plus du centre de recherche de l'Institut de Développement Rural (IDR), deux universités, une publique et l'autre privée. Il s'agit de: l'université Ouaga II et de l'université catholique Saint Thomas d'Aquin.

Au plan infrastructure sanitaire, la commune compte 08 Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) et un Centre Médical avec Antenne chirurgicale (CMA). La commune dispose de 05 ambulances dont 03 véhicules et 02 motos.

Au niveau du personnel, l'ensemble des formations sanitaires compte, hormis le personnel spécialisé du CMA, un effectif de quarante-neuf (49) agents de santé.

De l'analyse de situation, il ressort un manque de personnel et d'équipement pour le bon fonctionnement des différentes formations sanitaires

❖ Eau et Assainissement

L'approvisionnement en eau potable de la commune rurale de SAABA est assuré par un ensemble de points d'eau modernes et par un système d'eau classique géré par l'ONEA.

La commune comptait en 2008, 210 Points d'Eau Modernes (PEM) composés de 170 forages dont 53 sont en pannes ou à niveau de fonctionnalité insatisfaisant, 44 puits modernes dont 18 permanents. En somme la commune dispose de 135 PEM

alors qu'elle devrait disposer de 186 ouvrages compte tenu de sa population et de la norme en la matière qui est d'un PEM pour 300 personnes.

La situation en matière d'accès à l'eau potable n'est pas totalement satisfaisante et commande que des efforts soient faits afin de respecter la norme en la matière.

❖ **Agriculture et Elevage**

L'agriculture constitue l'activité principale de la commune car pratiquée par plus de 85% de la population. Elle est de type extensif et basée essentiellement sur la production céréalière, la culture de rente et la culture maraîchère.

Le niveau d'équipement des producteurs est globalement satisfaisant avec pour l'ensemble de la commune plus de 1868 charrettes et 3226 charrues recensées.

L'élevage est de type extensif et traditionnel. Les espèces élevées dans la commune sont les bovins, les ovins, les caprins, les équins, les asins, les porcins et la volaille.

La commune dispose de plus de onze (11) fermes semi modernes orientées dans la production laitière, la production de viande et d'œufs.

Les parasitoses, la péripneumonie contagieuse et la pseudo peste aviaire sont les maladies les plus courantes, qui associées aux difficultés d'accès au crédit et à la formation sont les véritables maux qui affectent l'activité d'élevage dans la commune.

❖ **Commerce et activités économiques**

La commune de Saaba compte neuf (09) marchés villageois dont les plus importants sont ceux du 21 Saaba et celui de Gampéla. On note l'existence d'une caisse populaire dont les produits et services financiers concernent à la fois l'épargne et le crédit.

❖ **Artisanat, Tourisme et Hôtellerie**

Dans le domaine du tourisme, la commune abrite des événements assez importants au nombre desquels on peut citer : le 21 de Saaba qui est un jour de marché particulier et le marché annuel de Tougouma à Gampéla. Ces deux marchés drainent un nombre important de visiteurs et donnent lieu à des réjouissances dans la commune.

En matière de d'hôtellerie, Saaba compte au moins 03 auberges et de nombreux établissements privés de restauration et de détente auxquels s'ajoutent un centre équestre dénommé Oasis du Cheval et une association équestre « Jockeys Club de Saaba ». Globalement la commune dispose d'un potentiel culturel et touristique qui reste peu, voire non valorisé.

❖ Réseau électrique, Transport et Communication

La commune bénéficie d'électricité assurée par la SONABEL à partir d'un raccordement depuis Ouagadougou.

La commune de Saaba reste enclavée du fait du mauvais état des voies d'accès et de ralliement des voies entre les différents villages. La principale route d'accès au chef-lieu de la commune est la route départementale N°152 qui va de la nationale N°4 dans les latitudes de Nioko 1 à Saaba puis Tanlarghin et Badnogho II.

Au niveau de la communication, la commune est couverte par les trois réseaux de téléphonie mobile (AIRTEL, TELMOB et TELECEL). La couverture de la téléphonie fixe est également assurée par l'ONATEL. Le réseau internet se développe timidement suivant l'urbanisation de la commune.

La commune bénéficie par ailleurs de la couverture de l'essentiel des stations radio FM de la capital, des chaînes internationales, de la radio et télévision nationales.

V. BILAN DE MISE EN ŒUVRE DES PLANS COMMUNAUX DE DEVELOPPEMENT (PCD)

Pour ce présent bilan de mise en œuvre, cinq(05) axes clés ont été retenus. Ces axes regroupent l'ensemble des grands objectifs déclinés dans les Plans communaux de développement. Ce sont :

- ✓ l'intensification des systèmes de production agro-sylvo-pastorale et de gestion des ressources naturelles ;
- ✓ l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et l'approvisionnement en eau potable et assainissement ;
- ✓ la valorisation du potentiel économique ;
- ✓ le renforcement de la gouvernance locale, de la citoyenneté et la maîtrise de la gestion foncière ;
- ✓ l'amélioration des conditions d'intégration des groupes vulnérables (des jeunes et des femmes) au développement économique et la promotion de la culture, du tourisme et des sports et loisirs.

Axe 1. Intensification des systèmes de production agro-sylvo-pastorale et gestion des ressources naturelles

L'intensification des systèmes de production et la gestion de ressources naturelles dans le contexte des Plans communaux de développement des six communes rurales s'articulent autour de deux composantes clés :

- le développement des actions de maîtrise de l'eau ;
- la poursuite de la gestion rationnelle des ressources naturelles et de l'environnement.

Les actions de maîtrise concernent le développement de la capacité de stockage des eaux à travers la réalisation d'infrastructures adéquates et le développement des capacités techniques des acteurs, dans la perspective d'une meilleure gestion et d'une plus grande pérennisation des ouvrages.

Dans les actions à mener en faveur de la préservation de l'environnement, il s'agit de restaurer le potentiel de production et d'établir une adéquation entre la demande locale et le rythme d'exploitation par une saine gestion des ressources naturelles.

Axe 2. Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et approvisionnement en eau potable et assainissement

L'amélioration des services sociaux de base passe par le développement des infrastructures de base à savoir :

- le développement de l'offre d'éducation de base du point de vue quantitatif et qualitatif ;
- l'amélioration de l'accès à l'enseignement secondaire et la formation professionnelle ;
- l'amélioration de l'accès aux services de santé ;
- l'amélioration du niveau d'accès à l'eau potable ;
- l'amélioration du cadre de vie des populations.

Axe 3. Valorisation du potentiel économique

La valorisation du potentiel économique est une option qui doit permettre à chaque branche d'activité d'accroître sa capacité d'entraînement dans l'économie des communes. L'atteinte de cet objectif requiert la mise en œuvre des lignes d'actions suivantes :

- la construction de marchés centraux, de fourrières, d'aires de vente de bétail ;
- l'installation de structures de micro finance ;
- la formation des jeunes en entrepreneuriat ;
- la diversification des activités agricoles ;
- le renforcement de la collecte des taxes directes et indirectes communales etc.

Axe 4. Renforcement de la gouvernance locale, de la citoyenneté et la maîtrise de la gestion foncière

La transparence dans les affaires publiques et le renforcement de la gouvernance locale constituent des atouts à un développement durable et équitable. En un mot, le développement ne peut se réaliser en l'absence d'une bonne gouvernance. C'est un élément clé qui milite dans le renforcement de la citoyenneté et de la maîtrise de la gestion foncière de l'espace communal.

Axe 5. Amélioration des conditions d'intégration des groupes vulnérables (jeunes et femmes) au développement économique et promotion de la culture, du tourisme et des sports et loisirs

L'enjeu est de valoriser la culture, le tourisme, et les sports et loisirs afin de générer des ressources additionnelles, de fixer les jeunes dans les communes et de promouvoir le rayonnement culturel et touristique de celles-ci.

5.1. Bilan physique

Le bilan physique de mise en œuvre des PCD n'a pas fait objet d'analyse eu égard au fait que les fiches d'enquêtes élaborées à cet effet n'ont été renseignées partiellement que par 02 communes (Komsilga et Komki-Ipala).

5.1.1. Etat d'exécution physique de la commune de Komsilga par axe entre 2009 et 2011

ACTIVITES	Unités	EXECUTION 2009			EXECUTION 2010			EXECUTION 2011		
		PREV	REAL	TAUX(%)	PREV	REAL	TAUX(%)	PREV	REAL	TAUX (%)
AXE 1 : Intensification des systèmes de production agro-sylvo-pastorale et gestion des ressources naturelles										
Etude socio-économique pour la réalisation des retenues d'eau	étude							2	-	-
Réalisation retenue d'eau	nbre							1	-	-
Formation des producteurs en applications des paquets technologiques	sessio							2	5	250%
Former les éleveurs en technique de culture fourragère	sessio							1	2	200%
Former les Eleveurs en technique de fauche et de conservation de fourrage naturel	sessio							1	1	100%
Réalisation de fosses fumières	nbre	600						200	200	100%
Réalisation des berges de cours d'eau	m							300	-	-
Réalisation de cordons pierreux	ha	50						50	-	-
Réalisation de bandes enherbées	m	300								
Reboisement et enrichissement de forêts	plants	4000			4000	5000	125%	4000	4000	100%
Réalisation de pépinières	nbre	1						2	-	-
Aménagement de couloirs d'accès aux points d'eau et aux pâturages	km	4								
Acquisition de semences améliorées	kg	5000			8 500	66500	782,35%	10 500	10500	100%
Acquisition de semences maraîchères								0	3 528	
Réfection barrage	nbre				1	1	100%			
Aménagement barrage	nbre				2	2	100%			
Axe 2. Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et approvisionnement en eau potable et assainissement										
Réaliser des forages positifs	nbre	3			13	7	53,84%	6	19	317%
Réhabiliter des forages	nbre	6			19	14	73,7	10	7	70%
Réalisation d'AEPS	nbre	1						1	1	100%
Etude pour réalisation d'AEPS	étude							1	1	100%
Etude de réhabilitation du réseau d'eau d'AEPS	étude							-	1	-
Raccordement au réseau d'eau ONEA	villag	1						6	-	-
Eclairage de CSPS en plaques solaires et accessoires	nbre	2			18	6	33,33%	2	-	-
Construction et équipement de CSPS	nbre				4	1	25%	3	-	-
Construction des dépôts pharmaceutiques	nbre				2	2	100%	5	4	80%
Réfection de dispensaire	nbre							1	1	100%
Construction des logements des agents de santé	nbre							4	-	-
Sécurisation des infrastructures sanitaires et scolaires - PV de palabre	nbre	7						29	-	-

ACTIVITES	Unités	EXECUTION 2009			EXECUTION 2010			EXECUTION 2011		
		PREV	REAL	TAUX(%)	PREV	REAL	TAUX(%)	PREV	REAL	TAUX (%)
Construction d'écoles primaires	nbre	3			2	2	100%	8	2	25%
Normalisation d'écoles	salles	8			4	4	100%	5	3	60%
Réfection d'écoles	nbre	1						5	2	40%
Construction de CEG communal	nbre	1			2	1	50%	5	1	20%
Construction d'un FADEL	nbre							1	-	100%
Construction de latrines publiques	nbre	12			23	23	100%			
Construction des locaux de la CEB de Komsilga					1	1	100%			
Ouverture de centre pour alphabétisation	nbre	2								
Axe 3. Valorisation du potentiel économique										
Réalisation de pistes rurales	km	30						30	30	100%
Entretien de pistes rurales	km							10	00	0%
Création d'un jardin du Maire	nbre	1						1	1	100%
Aménagement de parking pour les usagers de la Mairie								1	1	100%
Construction de bureau pour la ZAT agriculture								1	1	100%
Construction du bureau de l'élevage										
Construction marché à bétail	nbre				1	1				
Axe 4. Renforcement de la gouvernance locale, de la citoyenneté et la maîtrise de la gestion foncière										
Réalisation de pistes dans les zones loties	km	5						15	00	0%
Lotissement de villages	ha	10			6	1		8	0	0%
Extension de lotissement	u							4	0	
Formation des élus locaux en planification, en suivi et évaluation	sessio							1	1	100%
Formation des CVLS de la commune	séanc							2	0	0%
Sensibilisation des populations sur les IST/VIH/SIDA	séanc	20			20	72	30%	20	10	100%
Formation des APE/AME sur leurs rôles et tâches	sessio				20	20	100%	1	0	0%
Formation des AUE en gestion des infrastructures	audit							3	2	67%
Mettre en place, former et équiper un CCGPE	U	1								
Organisation des sessions d'alphabétisation	sessio				2	3	150%	2	0	0%
Etude d'évaluation des potentialités fiscales de la commune								1	0	0
Formation des élus locaux sur la décentralisation et la gouvernance	pers	829						829	829	100%

Formation des élus locaux en techniques d'élaboration du budget	pers	73							72	0	0%
Construction du mur de clôture pour la gendarmerie	nbre								1	1	100%
Construction logement Commissaire					1	1	100%				
Construction de siège pour le comité communal de jumelage	nbre								1	1	100%
Construction Bureau Etat Civil	nbre								1	1	100%
Réfection Préfecture									1	1	100%
Extension du siège de la Mairie	nbre	1			1	1	100%				
Suivi-contrôle des réalisations dans la Commune									0	0	-
Acquisition d'un véhicule	nbre	1									
Axe 5. Amélioration des conditions d'intégration des groupes vulnérables (des jeunes et des femmes) au développement économique et promotion de la culture, du tourisme et des sports et loisirs											
Former des jeunes sur les métiers (menuiserie, maçonnerie, mécanique)	nbre								25	0	0%
Equipements des terrains de football	nbre				14	20	143%		17	10	59%
Extension de la maison des jeunes	nbre								1	0	0%
Construction maison des jeunes	nbre								0	1	-
Acquisition de machines à coudre	nbre								10	0	0%
Acquisition d'une unité de transformation des produits locaux pour les femmes	nbre								7	0	0%
Acquérir des décortiqueuses pour les femmes	nbre								1	0	0%

5.1.2. Etat d'exécution physique de la commune de Komki- Ipala par axe entre 2009 et 2011

ACTIVITES	Unités	EXECUTION 2009			EXECUTION 2010			EXECUTION 2011			
		PREV	REAL	TAUX(%)	PREV	REAL	TAUX(%)	PREV	REAL	TAUX (%)	
AXE 1 : Intensification des systèmes de production agro-sylvo-pastorale et gestion des ressources naturelles											
Etude socio-économique pour la réalisation des retenues d'eau	étude									-	
Réalisation retenue d'eau	nbre	2			2	0	0%	2	1	50%	
Formation des producteurs en applications des paquets technologiques	sessio										
Former les éleveurs en technique de culture fourragère	sessio										
Former les Eleveurs en technique de fauche et de conservation de fourrage naturel	sessio										

Sensibilisation/formation des éleveurs en technique d'élevage moderne	session	1			1	0	0%	5	%	%
Réalisation de fosses fumières	nbre	170			170	0	0%	850	0%	%
Réalisation des berges de cours d'eau	m									
Réalisation de cordons pierreux	ha	100			100	0	0%			
Réalisation de bandes enherbées	m									
Reboisement et enrichissement de forêts	plants									
Réalisation de pépinières	nbre									
Aménagement de couloirs d'accès aux points d'eau et aux pâturages	km									
Acquisition de semences améliorées	kg	4250			4250	0	0%			
Acquisition de semences maraîchères	KG									
Réfection barrage	nbre									
Aménagement d'une forêt communale	ha	100	73	73						
Réalisation d'un barrage	nbre	1			1	0	0%	1	1	100%
formation des producteurs en technique de CES /DRS	SESSIO NS	1			1	0	0%	5	0	0%
Aménagement des bas-fonds	ha		20	-		20	-	105	77	73,33
aménagement de la mare aux crocodiles	nbre							1	0	0%
redynamisation 5sensibilisation/formation de l'union départementale des maraichers	session	1	1	100%	1	0	0%	3	0	0%
Acquisition d'équipements agricoles	nbre									
Information/Sensibilisation des populations sur les feux de brousse, la divagation des animaux et la coupe abusive du bois	session	1	1	100%	1	1	100%	1	1	100%
Acquisition d'engrais	sac									

ACTIVITES	Unités	EXECUTION 2009			EXECUTION 2010			EXECUTION 2011		
		PREV	REAL	TAUX(%)	PREV	REAL	TAUX(%)	PREV	REAL	TAUX (%)
Axe 2. Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et approvisionnement en eau potable et assainissement										
Réalisation des forages dans un dispensaire	nbre	1	0	0%	1	0	0%		1	100%
Réalisation de forage pastoral	nbre	1	0	0%						
Réhabilitation des forages	nbre	28	0	0%	28	0	0%	11	0	0%
Réalisation d'AEPS	nbre									

Etude pour réalisation d'AEPS	étude									
Etude de réhabilitation du réseau d'eau d'AEPS	étude									
Raccordement au réseau d'eau ONEA	villag									
Eclairage de CSPS en plaques solaires et accessoires	nbre									
Construction et équipement de CSPS	nbre									
Délimitation de domaines de CSPS	nbre				2	0	0%	5	0	0%
Construction des murs de clôture des CPS	nbre							6	0	0%
Construction des dépôts pharmaceutiques	nbre									
Réfection de dispensaire	nbre									
Réfection de CSPS	nbre									
Construction d'incinérateurs	nbre	2	0	0%	2	0	0%	2	0	0%
Construction des logements des agents de santé	nbre									
Construction des logements pour enseignants	nbre	5	0	0%	5	0	0%	27	0	0%
Construction des logements pour infirmiers	nbre	2	0	0%	2	0	0%	8	0	0%
Sécurisation des infrastructures sanitaires et scolaires – PV de palabre	nbre									

ACTIVITES	Unités	EXECUTION 2009			EXECUTION 2010			EXECUTION 2011		
		PREV	REAL	TAUX(%)	PREV	REAL	TAUX(%)	PREV	REAL	TAUX (%)
Construction d'écoles primaires	nbre									
Normalisation de dispensaire en CSPS	Nbre				2	0	0%		0	0
Normalisation d'écoles	nbre	7	1	14,28%	7	0	0%	7		
Réfection de salles de classes	nbre	6			6	0	0%	6	3	50%
Refection de CSPS	nbre				1	0	0%			
Construction de CEG communal	nbre									
Création de comité de gestion des ordures	nbre	1			1	0	0%			
Acquisition de lits et matelas	nbre	40			40	0	0%		12	
Construction d'un FADEL	nbre									
Construction de latrines publiques	nbre	6			6	0	0%	6	0	0%
Construction de CPAF équipés	nbre				3	0	0%	6	0	0
Construction de latrines familiales	nbre	50			50	0	0%	250	230	92%
Construction des locaux de la CEB de Komsilga										
Ouverture de centre pour alphabétisation	nbre									
Construction de salles de classes	nbre	10			1	12	1200%	4	0	0%
Construction de salles d'hospitalisation	nbre	1							0	0
construction de salles de classe au lycée	Nbre				4	0	0%			
Construction d'un CEG	nbre				1	0	0%	1	0	0
Création d'un CEBNEF	nbre				1	1	100%	1	0	0
Sensibilisation/formation sur les maladies récurrentes	Session	1	1							
Acquisition d'une ambulance	Nbre	1			1	0	0%			
Acquisition de tables bancs pour école	nbre	100				300	300%	100	0	0
Axe 3. Valorisation du potentiel économique										
Réalisation de pistes rurales	km							50	0	0%
Entretien de pistes rurales	km									
Création d'un jardin du Maire	nbre									
Aménagement de parking pour les usagers de la Mairie										
Construction de bureau pour la ZAT agriculture										

Construction du bureau de l'élevage										
Construction marché à bétail	nbre									
ACTIVITES	Unités	EXECUTION 2009			EXECUTION 2010			EXECUTION 2011		
		PREV	REAL	TAUX(%)	PREV	REAL	TAUX(%)	PREV	REAL	TAUX (%)
Réalisation d'un marché à bétail	nbre	1			1	0	0%	1	0	0%
Réhabilitation de pistes rurales	km				12	18	150%	24	0	0%
Réalisation d'aires d'abattage	nbre				1	0	0%	2	0	0%
Réhabilitation de pistes à bétail	km	12			12	0	0%	24	0	0%
Axe 4. Renforcement de la gouvernance locale, de la citoyenneté et la maîtrise de la gestion foncière										
Réalisation de pistes dans les zones loties	km									
Lotissement de villages	ha									
Extension de lotissement	u									
Formation des élus locaux en planification, en suivi et évaluation	sessio									
Formation des CVLS de la commune	séanc									
Formation/recyclage du personnel de la collectivité territoriale et des services déconcentrés de l'Etat	sessio							5	0	0%
Sensibilisation des populations sur les IST/VIH/SIDA	séanc									
Formation des APE/AME sur leurs rôles et tâches	sessio									
Formation des AUE en gestion des infrastructures	audit									
Formation /recyclage des membres des CVD	sessio							5	0	0%
Organisation des sessions d'alphabétisation	sessio									
Etude d'évaluation des potentialités fiscales de la commune										
Formation des élus locaux sur la décentralisation et la gouvernance	pers									
Formation des élus locaux en techniques d'élaboration du budget	pers									
Construction du mur de clôture pour la gendarmerie	nbre									
Renforcement des capacités des acteurs de la commune sur le foncier rural	sessio	1			1	1	100%	1	0	0%
renforcement de la conscience citoyenne par sensibilisation et formation	sessio	1			1	0	0%	1	1	100%
recherche de partenaires techniques et financiers										
Alphabétisation des conseillers municipaux	sessio	1			1	0	0%			
Création d'un centre de lecture (en langue nationale)	nbre							1	0	0%
Plaidoyer pour l'appui de l'Association des personnes handicapées	sessio									
Formation des membres de l'Association des personnes handicapées en technique de négociation								2	0	0%

Plaidoyer pour l'obtention de crédits à conditions souples										
Formation des conseillers municipaux en gestion et comptabilité	sessio	1			1	0	0%			
Alphabétisation des membres des CVD et des responsables d'association	sessio				4	1	25%	100%	1	100%
Construction logement Commissaire										
Construction logements administratifs au profit de la commune								2	0	0%
Construction de siège pour le comité communal de jumelage	nbre									
Construction de locaux (bureaux,logements,et magasin)pour services communaux ou départementaux)								1	0	0%
Création d'une radio communautaire								1	0	0%
Recrutement d'un agent de recouvrement de niveau CAP								1	0	0%
Sensibilisation des contribuables	sessio							5	1	20%
Mise en place de stratégie pour le recouvrement de recettes communales										
Construction Bureau Etat Civil	nbre									
Réfection Préfecture										
Extension du siège de la Mairie	nbre									
Suivi-contrôle des réalisations dans la Commune										
Acquisition d'un véhicule	nbre									
Axe 5. . Amélioration des conditions d'intégration des groupes vulnérables (des jeunes et des femmes) au développement économique et promotion de la culture, du tourisme et sports et loisirs										
Former des jeunes sur les métiers (menuiserie, maçonnerie, mécanique)	nbre									
Equipements des terrains de football	nbre									
Extension de la maison des jeunes	nbre									
Construction maison des jeunes	nbre									
Acquisition de machines à coudre	nbre									
Acquisition d'une unité de transformation des produits locaux pour les femmes	nbre									
Acquérir des décortiqueuses pour les femmes	nbre									
Formation et recyclage aux métiers										
Acquisition de presse à karité	Nbre				2	0	0%			
Construction de murs de clôture et guichets à la maison des jeunes	nbre				1	0	0%	1	0	0%

5.2. Bilan financier

Le volume des investissements réalisés dans le cadre de la mise en œuvre entre 2009 et 2011 des PCD s'établit à 2,72 milliards de FCFA pour une programmation révisée de 9,32 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution faible de 29,20%. Ce montant investi reflète de loin la réalité des réalisations sur le terrain. Ceci réside dans la difficulté des communes à faire ressortir annuellement la situation des réalisations conformément au Plan Annuel d'Investissement Communal (PAIC). Le montant de certaines réalisations effectuées dans certaines communes reste inconnu ce qui ne permet pas de capitaliser annuellement la totalité des investissements.

La campagne de collecte d'informations de façon générale s'est révélée infructueuse excepté dans la commune de Komsilga. C'est la seule commune qui arrive pour l'instant à dégager un plan annuel d'investissement communautaire réaliste et un bilan bien renseigné en fin d'exercice. La situation d'ensemble des réalisations entre 2009 et 2011 se présente selon le tableau suivant.

Communes	Axe 1. Intensification des systèmes de production agro-sylvo-pastorale et gestion des ressources naturelles (en millions de francs CFA)											
	2009			2010			2011			Total 2009-2011		
	Prév	Réal	Taux	Prév	Réal	Taux	Prév	Réal	Taux	Prév	Réal	Taux
Komki-Ipala	130,711	21,683,56	16,58%	138,05	4,655	3,37%	330,26	362,844	109,86%	599,021	389,182,56	64,96%
Komsilga	32,9	-		39,5	142,57	360,93%	208	19,845,68	9,54%	280,4	162,415,68	57,92%
Koubri	20,021,15	19,291,75	96,35%	7	4,894,864	70%	12	11,481,4	95,68%	39,021,15	35,668,014	91,40%
Pabré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saaba	299,79	0	0%	239,24	0	0%	77,7	0	0%	616,73	0	0%
Tanghin-D	-	-	-	-	-	-	32	30,804,372	96,26%	32	30,804,372	96,26%
Total axe I	483,42215	40,97531	8,47%	423,79	152,119864	35,90%	659,96	424,975452	64,40%	1 567,17215	618,070626	39,43%

Communes	Axe 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et approvisionnement en eau potable et assainissement											
	2009			2010			2011			Total 2009-2011		
	Prév	Réal	Taux	Prév	Réal	Taux	Prév	Réal	Taux	Prév	Réal	Taux
Komki-Ipala	323,1	24,914,9	7,71%	615,9	73,636,783	12%	247,8	16,192,8	6,53%	1 186,8	114,744,483	9,67%
Komsilga	550,441	-		1 459,5	383,9	26,30%	1 805	636,285,915	35,25%	3 814,941	1 020,185,915	26,74%
Koubri	0	0	0%	65,855,353	65,686,753	99,74%	82,066,921	76,959,419	93,77%	147,922,274	142,646,172	96,43%
Pabré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saaba	136,5	99,666,631	73,01%	129	176,784,996	137,04%	44	121,398,818	275,90%	309,5	397,850,445	128,54%
Tanghin-D	-	-	-	-	-	-	98,898,011	91,611,284	92,63%	98,898,011	91,611,284	92,63%
Total axe II	1 010,041	124,581,531	12,33%	2 270,255,353	700,008,532	30,83%	2 277,764,932,9	942,448,236	41,37%	5 558,061,285	1 767,038,299	31,80%

Communes	Axe 3. Valorisation du potentiel économique (en millions de francs)											
	2009			2010			2011			Total 2009-2011		
	Prév	Réal	Taux	Prév	Réal	Taux	Prév	Réal	Taux	Prév	Réal	Taux
Komki-Ipala	25	0	0%	94	0	0%	78, 2	0	0%	197, 2	0	0%
Komsilga	48	-		777	43	5,53%	391	60, 210 461	15,4%	1 216	103, 210 461	8,50%
Koubri	-	-	-	4, 5	4, 370 661	97,13%	-	-	-	4, 5	4, 370 661	97,13%
Pabré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saaba	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0%
Tanghin-D	-	-	-	-	-	-	10, 4	8, 581 850	82,51%	10, 4	8, 581 850	82,51%
Total axeIII	73	0	0%	875,5	47,370661	5,41%	479,6	68,792311	14,34%	1 428,1	116,162972	8,13%

Communes	Axe 4. Renforcement de la gouvernance locale, de la citoyenneté et la maîtrise de la gestion foncière(en millions de francs)											
	2009			2010			2011			Total 2009-2011		
	Prév	Réal	Taux	Prév	Réal	Taux	Prév	Réal	Taux	Prév	Réal	Taux
Komki-Ipala	-	1, 162		2	1, 391 232	69,56%	5, 6	-		7, 6	2, 553 232	33,6%
Komsilga	90, 412	-		22 ,012	108, 48	492,8%	522, 512	61, 025 972	11,67%	634, 936	169,505972	26,70%
Koubri	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0%
Pabré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saaba	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0%
Tanghin-D	-	-	-	-	-		25, 5	20 ,721 5	81,26%	25, 5	20, 721 5	81,26%
Total axeIV	90,412	1,162	1,30%	24,012	109,8712324	457,6%	553,612	81,747472	14,76%	668,036	192,780704	28,85%

Communes	Axe 5. Amélioration des conditions d'intégration des groupes vulnérables (des jeunes et des femmes) au développement économique et promotion de la culture, du tourisme, des sports et loisirs(en millions de francs)											
	2009			2010			2011			Total 2009-2011		
	Prév	Réal	Taux	Prév	Réal	Taux	Prév	Réal	Taux	Prév	Réal	Taux
Komki-Ipala	0	0	0%	0	0	0%	5	-	-	5	0	0%
Komsilga	0	0	0%	12	13	108,33%	82,8	12,7628	15,41%	94,8	25,7628	27,17%
Koubri	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0%
Pabré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saaba	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0%			
Tanghin-D	-	-	-	-	-	-	1,655	1,379	83,32%	1,655	1,379	83,32%
Total V	0	0	0%	12	13	108,33%	89,455	14,1418	15,80%	101,455	27,1418	26,75%
TOTAL I+II+III+IV+V	1 656,875	166,718	10,06%	3 605,557	1 022,370	28,35%	4 060,392	1 532,105	37,73%	9 322,824	2 721,194	29,20%

5.3. L'efficacité de la mise en œuvre des PCD

L'efficacité dans la mise en œuvre des PCD va être appréciée à travers leur conception et le degré d'atteinte des objectifs et résultats.

Le processus d'élaboration des PCD a suivi une démarche peu participative. Certes, les autorités municipales tout comme la plupart des structures déconcentrées ont été parties prenantes dans les comités ad'hoc. Cependant des acteurs clés comme les CVD n'ont pas été associés. Une preuve palpable est l'ignorance du contenu de ces plans et la non-disponibilité des documents en leur sein. La faible mobilisation des partenaires pour leur adhésion aux objectifs de ces plans dénote une gestion assez faible des relations de partenariat de la part des mairies. L'efficacité se justifie aussi par la capacité des communes (mairies) à mobiliser tous les acteurs dans la mise en œuvre de ces plans. A ce niveau, l'on a l'impression que la mise en œuvre du plan est uniquement l'affaire de la mairie. Ce qui ne permet donc pas à ces entités de disposer de toutes ces ressources au niveau local. L'opérationnalisation des activités n'a pas été convenablement mis en œuvre pour faute d'insuffisance de personnel d'une part et pas stable et peu performant d'autre part. Ce qui fait qu'au cours de la mise en œuvre de ces plans sur la période certaines déficiences techniques sont constatées du côté du personnel, en témoigne le niveau de réalisation des objectifs et résultats. Comme exemple, on peut citer la non disponibilité des bilans de certains PAIC dans certaines communes et des prévisions non réalistes.

5.4. L'efficience de la mise en œuvre

L'efficience mesure la capacité des communes et de ses partenaires à utiliser rationnellement les moyens et les ressources mis à leur disposition pour créer plus de résultats. L'efficience se lit également à travers le niveau de réalisation des prévisions budgétaires.

Le niveau d'exécution budgétaire des activités programmées reste globalement faible. Il est de 29,20% pour l'ensemble des six communes rurales. En effet, cela laisse supposer que la plupart des activités programmées et budgétisées ont été dans l'ensemble non mises en œuvre.

VI. LES EFFETS ET IMPACTS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PCD

L'impact est l'aboutissement des effets du PCD. C'est l'expérience des résultats réellement produits dans le long terme. L'impact peut également se définir comme le changement final des conditions de vie des bénéficiaires à titre de résultats d'un programme de développement. En général, l'impact est lié à un niveau de vie amélioré (un revenu accru, des soins de santé adéquats, un taux d'alphabétisation plus élevé...). Certains éléments de l'impact peuvent commencer à apparaître au cours de la mise en œuvre du plan (création d'emplois, de revenus, émergence de ressources locales,...) ; les autres n'apparaîtront que quelques années après l'achèvement du plan. Une enquête finale sur les impacts permettra de mieux cerner les impacts à long terme et confirmera ou infirmera ceux déclarés dans la présente évaluation.

Ceci étant, quelques impacts perceptibles, produits dans la mise en œuvre des PCD ont pu être décelés. En effet, nous avons pu appréhender à travers les séances d'entretien entre les parties prenantes (mairies et responsables des CVD) des effets voire des impacts. En voici quelques-uns :

6.1. Les effets économiques

Les effets économiques de la mise en œuvre des PCD sont essentiellement :

- l'amélioration des revenus résultant de l'amélioration des productivités ;
- le développement de métiers nouveaux ;
- la création de richesses et d'emplois ;
- l'éveil de l'esprit entrepreneurial.

6.2. Les effets humains et sociaux

Comme effets humains et sociaux, on peut citer :

- la capacité accrue pour la prise en charge des besoins sociaux : l'amélioration de l'accès aux services de santé, à la scolarisation et à l'instruction des adultes ;
- l'éveil, la recherche et l'accès à l'information ;
- la consolidation des relations entre les communes et leur population ;
- l'amélioration des conditions de vie des populations.

VII. FORCES ET LES FAIBLESSES DE L'EXECUTION DES PCD

La mise en œuvre des PCD dans la Région du Centre sur la période 2009-2011 nous a permis d'identifier plus de faiblesses que de forces.

7.1. Forces

Comme force nous pouvons entre autres citer :

- la réalisation d'infrastructures socio-économiques ;
- la disponibilité de nombreux partenaires techniques et financiers à financer les activités prévues dans les PCD.

7.2. Faiblesses

- faible absorption des ressources eu égard à la complexité du circuit de la dépense ;
- analphabétismes de la majorité des conseillers ;
- non appropriation des PCD par les présidents des CVD ;
- inefficacité des dispositifs de suivi-évaluation ;
- insuffisance de communication entre le conseil municipal et les CVD sur la mise en œuvre des PCD ;
- absence de bases de données fiables dans la majorité des communes sur l'exécution des PCD.

VIII. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Au regard des difficultés rencontrées au cours de l'élaboration du document, les recommandations suivantes sont formulées :

- arrimer la deuxième génération des PCD sur les orientations et les axes définis par la SCADD ;
- impliquer davantage la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification dans l'élaboration des TDR et le choix des consultants ;
- mettre en place une politique de communication dans chaque commune en vue de permettre une appropriation optimale du PCD ;
- impliquer les présidents de CVD aussi bien dans la phase d'élaboration que celle de la mise en œuvre des PCD ;
- renforcer les capacités des communes sur les procédures budgétaires et les nouvelles dispositions de passation de marché.

CONCLUSION

Au regard des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des PCD, qui doivent être des référentiels en matière de développement au niveau communal, il importe de prendre des mesures vigoureuses en vue d'une meilleure appropriation de ces documents par les acteurs. Pour ce faire, la nécessité d'une formation s'impose à l'endroit des conseils municipaux pour un meilleur exercice de la maîtrise d'ouvrage, et à l'endroit des Comités Villageois de Développement (CVD) pour une meilleure implication des bénéficiaires. Il importe aussi d'engager des réflexions en vue de trouver des mesures d'accompagnement pour les différentes activités des CVD et d'arrimer les PCD à la SCADD.

BIBLIOGRAPHIE

Loi n°055-2004/AN portant Code Général des Collectivités Territoriales au Burkina Faso ;

Stratégie de Croissance accélérée et de développement durable 2011-2015, mars 2011 ;

Politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural, septembre 2007 ;

Profil des régions du Burkina Faso, Ministère de l'Economie et du Développement, décembre 2005 ;

Lettre de politique de développement rural décentralisé, Ministère de l'Economie et des Finances, 2^{ème} édition, août 2009 ;

Guide méthodologique de planification locale : Comment élaborer et mettre en œuvre un Plan régional de développement, Ministère de l'Economie et des Finances, juillet 2007 ;

Guide méthodologique de planification locale : Comment élaborer et mettre en œuvre un Plan communal de développement, Ministère de l'Economie et du Développement, mars 2006 ;

Guide du conseil villageois de développement, octobre 2007 ;

Cadre Stratégique de mise en œuvre de la Concertation des Partenaires du Développement Rural Décentralisé Ministère de l'Economie et des Finances, septembre 2007 ;

Monographie de la région du Centre, Ministère de l'Economie et du Développement, 2005 ;

Plan Communal de Développement de Saaba, décembre 2008,

Plan Communal de Développement de Komsiga, décembre 2008,

Plan Communal de Développement de Pabre, janvier 2009,

Plan Communal de Développement de Tanghin-Dassouri, octobre 2008,

Plan Communal de Développement de Komki-Ipala, septembre 2008,

Plan Communal de Développement de Koubri, décembre 2008,

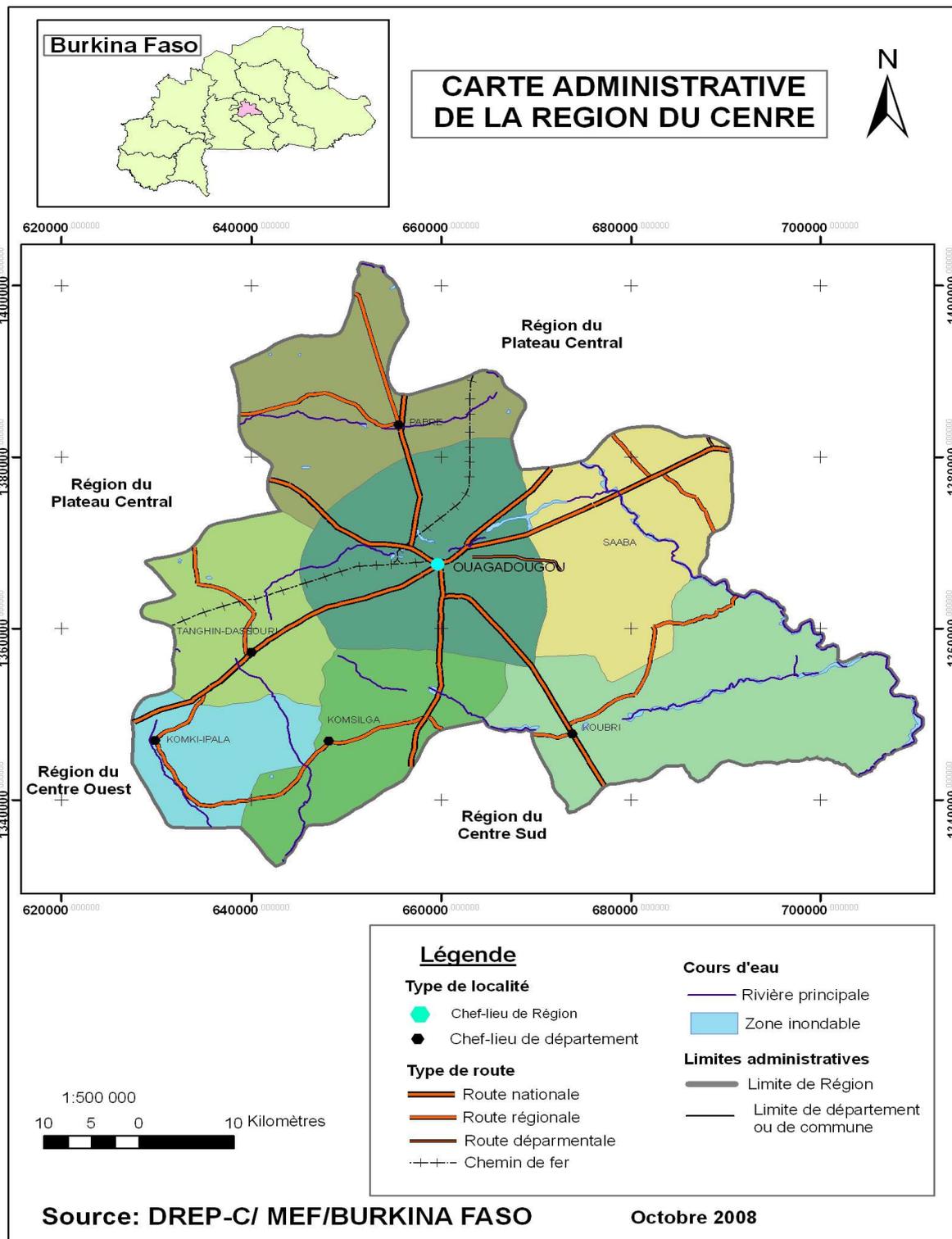
LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Carte administrative de la région du Centre

Annexe 2 : Canevas de collecte pour l'élaboration du bilan de mise en œuvre des Plans communaux de développement des six (06) communes rurales de la région du Centre

Annexe 3 : Fiche d'enquête CVD

Annexe 1 : Carte administrative de la région du Centre



Annexe 2

Canevas de collecte de données pour l'élaboration du bilan de mise en œuvre des Plans Communaux de Développement (PCD) des six communes rurales dans la Région du Centre

A. SITUATION ADMINISTRATIVE : limites et coordonnées géographiques de la commune rurale, nombre de villages, population total.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

B. EVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL

1. Recettes

Années	Prévisions	Recouvrements	Taux de variation annuel des prévisions %	Taux de recouvrement sur prévisions
2009				
2010				
2011				

Sources :

Années	prévisions	Dépenses/ Emissions	Principaux Postes de dépenses		TVAR *	TDR μ
			fonctionnement	investissement		
2009						
2010						
2011						

2. Dépenses

Sources :

* :taux de variation annuel des recouvrements.

μ :taux de dépense sur recouvrement

3. Situation de la mobilisation des ressources (en million de FCFA)

Années		Budget National	Projets	Collectivités	Total
2009	Montant				
	Pourcentage				
2010	Montant				
	Pourcentage				
2011	Montant				
	Pourcentage				

C. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES

1. Difficultés rencontrées avec le Contrôle Financier (CF) dans le débloccage des fonds et solutions proposées

.....

.....

.....

.....

.....

**2. Difficultés rencontrées avec la direction générale des Marchés publics (DGMP)
dans la passation des marchés et esquisse de solutions**

.....
.....
.....
.....

**3. Niveau de difficultés dans le paiement des factures des prestations et solutions
proposées**

.....
.....
.....
.....

	n°2 :												
	Activité n°3 :												
OS3 :	Activité n°1 :												
	Activité n°2 :												
	Activité n°3 :												

❖ **Expliquer / commenter les taux d'exécution constatés soit en hausse ou en baisse. (année n par rapport aux années n-1, n-2) etc.**

OS3 :	n°1 :												
	Activité n°2 :												
	Activité n°3 :												

❖ Expliquer / commenter les taux d'exécution constatés soit en hausse ou en baisse. (année n par rapport aux années n-1, n-2) etc.

E. CONTRIBUTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE A LA MISE EN ŒUVRE DU PCD

.....

.....

.....

F. NIVEAU DE LA PARTICIPATION DES POPULATIONS A LA MISE EN ŒUVRE DU PCD

.....

.....

.....

G. NIVEAU DE PRISE EN COMPTE DES PREOCCUPATIONS DES GROUPES VULNERABLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PCD

.....

.....

.....

H -DIFFICULTES DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET PERSPECTIVES

Les difficultés de mise en œuvre des actions et les esquisses de solutions (énumérer)

Objectifs Spécifiques ou Activités	Difficultés rencontrées	Esquisses de solutions ou propositions de solutions

I. JUSTIFICATION ET CONTEXTE D'EXECUTION DU PCD : effets positifs et négatifs

- ❖ *Expliquer et apprécier le contexte général d'exécution du PCD entre 2009 et 2011 (impacts des chocs internes et externes la problématique des financements etc.)*

J. LEÇONS TIREES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PCD

K. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Annexe 3 : FICHE D'ENQUETE CVD

Commune de : _____ Village de : _____

Date : _____

1. Comment fonctionne votre CVD ?

2. Tenez-vous régulièrement des rencontres ? / ___ / oui / ___ / Non. Si oui, donnez la périodicité de vos rencontres

3. Elaboreriez-vous des procès verbaux lors de vos rencontres ? / ___ / oui / ___ / non Si non pourquoi ?

4. Le mode de prise de décisions au sein du CVD ?

5. Comment les préoccupations des groupes vulnérables (jeunes, femmes, vieux, étrangers) sont prises en compte ?

6. Donnez le nombre de femmes et jeunes ayant bénéficié d'un appui du CVD dans votre village durant le triennal ? (2009-2011 dans le cadre du PCD)

7. Quelles sont vos relations avec le conseil municipal ?

8. Qu'aviez vous réalisé avec la commune entre 2009 et 2011 ?

9. Quelles sont les retombées positives de la mise en œuvre du PCD dans votre village entre 2009-2011?

10. Quelles sont les retombées négatives de la mise en œuvre du PCD dans votre village sur cette même période?

11. Quels sont les points faibles de la mise en œuvre du PCD dans votre village entre 2009 et 2011?

12. Quels sont les points forts ?

13. Quelles suggestions faites-vous si toutefois c'était à recommencer ?
